VOULEZ-VOUS CHANGER D'EMPLOI
Servez-vous de l'intermédiaire des
PETITES ANNONCES DU "MONDE"
Pour vos offres de service :
Elles sont lues par 15,000 personnes
CHAQUE JOUR

LE MONDE

DU TRAVAIL POUR TOUS.
— LE BUT DES —
PETITES ANNONCES
DU "MONDE"
Est de procurer du TRAVAIL à tout le monde.
15,000 personnes les lisent.
PROFITEZ-EN

Deselles A 19 1893
Bibliothecaire
Chambre des Com.

XXIVME ANNEE—No 163 MONTREAL VENDREDI 27 FEVRIER 1891 UN CENTIN

Demandes d'Emploi

FRANÇAIS très sérieux, âgé 40 ans, bien connu, au courant des affaires, demande emploi de bureau ou direction d'une affaire importante. Prendre adresse au bureau du Journal "LE MONDE" 162-5

FRANÇAIS sérieux, instruit, de bonne famille, voudrait avoir un emploi pour travailler avec ou chef de culture. Prendre adresse au bureau du Journal "LE MONDE." 162-5

UN GARCON — Demande une situation comme cocher ou tout autre ouvrage. S'adresser au No 12 rue Ste-Emélie. 161-3

Emplois Vacants

BARBIER—On demande un apprenti au No 1887 rue Ste-Catherine. 161-2

COUTURIERES—On demande des couturières pour faire des habits au No 619 rue St-Jacques, s'adresser dans l'après-midi. 163 3

EXPRES—A vendre, pesanteur moyenne. S'adresser par lettre à J. A. P., Lachine. 160-3

FILLE—On demande une jeune fille pour soin d'un enfant, et se rendre généralement utile. S'adresser No 255 rue St-Hubert. 158-6

JEUNE homme—On demande immédiatement un jeune homme de deux ans d'expérience dans la photographie, s'adresser au No 31 Lagauchetière. 162-3

MODISTES—On demande deux bonnes modistes en chapeaux parlant deux langues si pouvant servir au comptoir. S'adresser au plus vite au No 95 Rue St-Jacques. 162-3

SERVANTE—On demande une servante générale au No. 912 rue Mignonne—163-3

SERVANTE—On demande servante générale bien recommandée. S'adresser au bureau du journal LE MONDE. 163-3

SERVANTE—On demande une servante au No 319 rue St-Antoine. 163-2

SERVANTE—On demande une servante de première classe, possédant de bonnes recommandations. Pas de lavage Bon salaire s'adresser au No 262 Rue Ste-Catherine. 163-6

SERVANTE—On demande une servante pour une petite famille. Pas de lavage Poêle à gaz. Au No 1857 rue Notre-Dame. 160 9

VOITURIER—On demande un voiturier au No. 131 rue Montcalm. 163-2

A Louer

BUREAUX—A louer au No 25 rue Saint-Gabriel. 278-jno

CHAMBRES—A louer au No 25 rue Saint-Gabriel. 278-jno

MAISONS—Plusieurs petites maisons très confortables à louer, sur la rue St-Urbain. Prix du loyer $14.00 avec les taxes. S'adresser à Thomas Collins, 81 rue Cathedrale. 160-3

A Vendre

A VENDRE par J. A. CHARLAND, 70 rue St-Jacques.
$2,000—Deux logis, Avenue Laval, loues $252.
$3,500—4 logis, rue Amherst, loues $450.
$10,000—22 logis, rue St-Constant, loues $1,016.
$11,000—26 logis, rue Lusignan, loues $1,608.

A VENDRE—Bar, restaurants, hôtels, propriétés, informations fournies gratuitement; s'adresser à Gélinas & Cie, bureau de placement, No 25 rue Saint-Jacques. Bell Téléphone 120-jno

A VENDRE—2 à 3 Dans différentes parties de la ville, restaurants, épiceries, magasins et de tabac, barber shop, dans de bonnes occasions pour ceux qui veulent s'établir. S'adresser au cabinet d'Assurance de F. X. Bertrand & Cie, 1598 Notre-Dame, Montréal. 16-jno

EPICERIE—Une épicerie à vendre avec literies dans un bon centre S'adresser à J. A. Audon, No 1598 rue Notre-Dame. 88-jno

EXPRESS—A vendre une express de service main aussi bonne qu'une neuve, à bon marché. Aussi plusieurs express neuves, S'adresser No 114 rue St-André 163-3

MAGASIN—A louer un magnifique magasin neuf pour aucune sorte de commerce situé sur la rue Ste-Catherine No 35, s'adresser sur la place, avec logement privé, 162 3

SOUS à vendre au bureau du "Monde." j-n-o

TERRE à vendre au moulin de Pierrefonds. Une terre de trente-sept arpents sur trois dont soixante-quinze en culture et le reste en bois debout, contenant une sucrerie avec maison, hangar, grange et étable. Pour conditions s'adresser sur les lieux à Alexandre Courchêne, Pierrefonds Mills, P. Q. 116-jno

Divers

AVIS — A partir de ce jour, je ne serai responsable d'aucune dette et d'aucun marché contractés en mon nom par qui que ce soit. Joseph Rondeau, St-Didace, Comté de Maskinongé, P. Q. 26 février 1891. 162-3

AVIS—Si vous voulez vendre votre restaurant, boutique, hôtel, place d'affaires, ou si vous voulez acheter une place de commerce tel que mentionné plus haut. Adressez-vous à A. A. Hudon, bureau de collection. 1598 rue Notre-Dame. 114-jno

ARGENT à prêter sur hypothèques à 5, 5½ et 6 par cent. Vente et achat de propriétés. Billets escomptés. A vendre, deux terres, l'une située à Grondines, de 160 acres et l'autre à St-Rémi, de 87 acres, toutes deux bien bâties. Conditions, $500 comptant et la balance avec soins à vendre. Location et collection de loyers No 98 rue St-François-Xavier, Montréal.

BUREAU DE PLACEMENT—Les Dames trouveront des servantes, bien recommandées au No 34 rue Labelle, en bas. Aussi on demande de bonnes servantes à même adresse, bureau de placement. Bell Téléphone No 6064. 154 jno

VIEUX TIMBRES—On demande à acheter des vieux timbres actuels, (ayant servi) du Canada de 3c, 6c, 3c registered et 5c registered, en lots de 500 et plus.—A. Lionais, 1650 rue Notre-Dame. 288-jno

PANT ALONS, LYBRES IMPOTES DOMINION PANTS COMPANY 303, 304 Rue St-Jacques $3 a ordre.

LES BROSSES & PINCEAUX DE BOECKH SONT LES MEILLEURS EN VENTE CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX MARCHANDS

LE CENTRAL CHINA HALL

DEMENAGERA au magasin vis-à-vis le site actuel, le ou vers le VINGT-ET-UN MARS, avec une ligne complète de
POTERIE,
PORCELAINE,
VERRERIE,
VAISSELLE,
LAMPES,
CHANDELIERS, Etc.
La COUTELLERIE une spécialité.
GEO. EADIE,
Successeur de L. DENEAU,
2022 RUE NOTRE-DAME. 163-6

AVIS A NOS ABONNES DES ETATS-UNIS

Monsieur Joseph Morin, de Malboro, Mass., n'étant plus notre agent général, nos agents locaux et nos abonnés des Etats-Unis sont priés de correspondre directement avec l'administration de notre journal, No 1650 rue Notre-Dame, Montréal, Canada.

EDITION DU SOIR

LE COMITE DU FEU

Augmentation de salaire des pompiers

Le comité du feu s'est assemblé hier après-midi et a discuté la liste des appropriations à voter pour l'année courante.

L'échevin Stevenson présidait. Etaient présents les échevins Grenier, Wilson, P Dubuc, Perrault, Cunningham, Gauthier et Maione.

La discussion a duré tout près de deux heures.

La question des salaires se trouvant en tête de la liste et l'échevin Stevenson suggéra que le comité devait augmenter le salaire des hommes de la brigade du feu. En considération de la périlleuse besogne à laquelle qu'ils étaient astreints, il ne croyait pas que leur salaire d'aujourd'hui fut suffisant.

Il fut résolu que les hommes de première classe au nombre de 76, recevraient une augmentation de $50 et que les hommes de deuxième classe $25. Les contre-maîtres des échelles et des engins chimiques recevront chacun $700 par année. Le salaire de l'employé qui est preposé à réparer les hayhais a été de $600 à $700. On a résolu d'accorder aux sous-chefs Jackson et Beckingham une somme de $300 pour loyer de maison. Le sous-chef Naud reçoit le même montant.

On a aussi résolu d'augmenter le salaire du chef Benoit de $3,000 à $3,500 ce qui le mettra sur le même pied que le chef de police. Une somme de $10,000 pour une nouvelle station à Hochelaga a été rayée de la liste des appropriations et l'on a décidé de dépenser $1,500 pour réparer les quartiers qui sont maintenant en usage.

Les appropriations ordinaires ont été passés et l'assemblée s'est ajournée.

Les corneilles et le printemps

On signale l'apparition des corneilles dans plusieurs campagnes des environs de la ville.

D'après la remarque des anciens, le printemps suit de près les corneilles.

Les voitures à roues succèdent aux sleighs

Un grand nombre de voitures à roues circulent dans nos rues. De fait il n'est presque pas possible d'y passer en sleigh à cause de l'épaisse couche de fumier qui recouvre la glace.

Renvoyé aux Assises

Antoine Lavoie, arrêté sur l'accusation d'habiter avec une femme mariée a été condamné à subir son procès au prochain terme de la cour du Banc de la Reine. C'est la première poursuite de ce genre, sous le régime de nouveau statut. Ce procès promet d'être très intéressant.

Séparation de corps

Le juge Ouimet a rendu jugement dans la cause de séparation de dame Marie Ricard avec son mari Joseph Pout, restaurateur. L'honorable Juge a accordé la séparation et a condamné le défendeur à payer à la demanderesse une pension de $5 par semaine.

Le Bijoutier disparu

Par ordre du chef Hughes le coffre-fort de M. Swenson a été transporté chez M. G. Chapleau, No 310 rue Saint Laurent et a été ouvert. On a découvert trois montres et une somme de $140 en billets de banque, un grand nombre de comptes et de papiers d'affaires ont été trouvés, mais rien qui puisse éclaircir cette mystérieuse affaire.

Le règlement sanitaire

Nous avons annoncé l'autre jour qu'un médecin avait été poursuivi par le bureau de salubre pour avoir négligé de signaler un cas de fièvre scarlatine.

L'affaire est venue devant le Recorder jeudi, mais vu la bonne foi du docteur, le Recorder ne l'a condamné qu'aux frais. La loi dit que le rapport doit être fait dans les 24 heures.

Le nouveau curé de St Jérome

M. l'abbé Lafortune curé de Lachenaie, et ancien vicaire de St Jean-Baptiste de Montréal vient d'être nommé curé de St Jérôme, en remplacement de feu Mgr Labelle.

M. l'abbé Pelletier, curé d'office à St Jérôme, a été nommé à la cure de Lachenaie.

M. l'abbé Charbonneau de Lacolle a été nommé curé de Ste Justine de Newton.

La sciure de bois et les incendies

Les conséquences désastreuses d'un certain nombre de grands feux, arrivés sous le régime du chef Benoit, sont dues au fait que dans les bâtisses où ces feux ont éclaté, les murs et les planchers, étaient remplis de bois pour empêcher le bruit.

Le chef condamne fortement cette pratique, et il est dit qu'on peut se servir d'autres matériaux aussi bons et qui présenteront moins d'inconvénients.

Il se declare en faveur d'un règlement qui prohiberait l'usage de la sciure du bois.

Accident dû à l'imprudence

Un jeune garçon de 13 ans, nommé Mathieu Grouix, demeurant au No 265 rue Beaudry, a échappé miraculeusement à la mort vers 5.30 heures, jeudi soir. Le jeune Grouix était monté sur le toit de la maison où il s'amusait à jouer sans s'occuper le moins du monde du danger qu'il courait. Tout à coup le pied lui glissa, et tomba sur le trottoir glacé, s'infligeant d'horribles blessures, malgré cette chute terrible, l'enfant ne perdit pas connaissance, l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame fut appelée en toute hâte, et le petit fut transporté à cette institution, où les médecins s'empressèrent de panser ses blessures. L'enfant a une fracture à la cuisse, il a le nez brisé et porte d'autres blessures sérieuses à la figure.

Ecoles du soir

Aujourd'hui, vendredi, 27 février 1891, à 8 heures précises, dernière conférence, pour cette fin d'année scolaire, donnée par M. C. Payen sur l' "électricité" à l'école Champlain, rue Fullum 172. Le succès de celles que ce conférencier distingué a obtenu à l'école Belmont et à l'école du Plateau fait penser que les auditeurs seront encore nombreux à Champlain. Il parlera des "grandeurs" à considérer en électricité et fera de nombreuses expériences sur les "aimants", les "électro-aimants", les "bobines d'induction", la "lumière électrique", les "batteries" l' "électrolyse", la "galvanoplastie", les machines génératrices tant "magneto" que "dynamo" électriques, la TRANSMISSION DES FORCES A DISTANCE la LOCOMOTION PAR L'ELECTRICITE sur terre, sur eau (navigation.)

3 Les pilules de BEECHAM guérissent les maladies bilieuses et nerveuses.

PROTECTION VS RECIPROCITE.

Quelque soit le résultat, cela ne nous empêchera pas, d'avoir comme par le passé, un immense et riche assortiment de chapeaux, provenant des principales manufactures Françaises, Anglaises et Americaines. Demandez le célèbre chapeau "Woodrow." Hubert & Comtois, 1581 rue Ste Catherine. Téléphone Bell, 6436. jno

Le grand guérisseur du poumon est cet excellent remède, connue sous le nom de Sirop anti-consomptif de Bickle.

Il soulage et diminue la sensibilité des membranes laryngées et aeriferes est d'une puissance souveraine pour la toux le rhume, l'enrouement, les douleurs de poitrine, les bronchites, etc à guéri plus d'un cas de consomption réputé très avancé. jno

Fumez le nouveau NOISY BOYS à 5 cents.

M. OLAUS THERIEN

Monsieur O. Thérien a le droit de s'appliquer les vers du Cid :

Aux âmes bien nées
La valeur n'attend pas le nombre des années

C'est en effet le plus jeune des députés qui siégent actuellement à Ottawa.

Né le 3 septembre 1860, à Ste Anne des Plaines, comté de Terrebonne, du mariage de Pierre Thérien, cultivateur, et de demoiselle Claire Deromin, O. Thérien est le plus jeune de onze enfants. Il fit ses études au séminaire de Ste Thérèse, institution qui a déjà fourni tant d'hommes remarquables au pays. Il puisa dans l'histoire du Canada son ardent patriotisme. Il apprit à aimer son pays en relisant les

M. OLAUS THÉRIEN

pages immortalisées par l'héroïsme de ses ancêtres venus d'une nation dont les chefs avaient pour devise : *Gesta Dei per Francos.*

Monsieur O. Thérien n'a jamais séparé la religion de la politique et il n'a jamais pensé qu'un peuple pût être grand quand il n'était pas religieux.

Ses études classiques terminées, il se fit admettre à l'étude du droit en janvier 1880 et étudia chez M. Barnard, tout en fréquentant assidûment les cours de l'Université Laval à Montréal.

Son esprit actif et entreprenant le poussa de suite dans les luttes du journalisme et l'on peut dire qu'à peine sorti du collège, il se lança dans la politique.

M. O. Thérien fut attaché à la rédaction du MONDE pendant deux ans. L'approche des examens de droit le força à se retirer momentanément du combat et il quitta le journalisme où il avait su cependant par son affabilité et la droiture de son esprit se créer de belles relations ; et grâce à son tact et à son bon jugement, il s'était fait de nombreux amis dans une carrière où il est cependant si difficile de ne froisser personne.

Le 9 juillet 1885, O. Thérien était admis à la pratique du droit après un brillant examen. Le jeune avocat se fixa à Sainte Julienne, chef-lieu du comté Montcalm. En peu de temps, il sut se créer une magnifique position. Ses précédents politiques lui avaient mérité une juste renommée.

Lorsque l'honorable M. Taillon posa sa candidature, M. O. Thérien se jeta dans la lutte et prit la parole dans toutes les paroisses du comté. La campagne poursuivie par lui, produisit une si bonne impression qu'aux élections du 22 février 1887 notre jeune orateur dut céder aux instances de ses amis et faire la lutte à M. F. Dugas qui représentait le comté depuis vingt ans. M. O. Thérien remporta la victoire par 118 voix de majorité.

M. Thérien était l'un des membres les plus jeunes et les plus populaires du dernier parlement. Sa nature ouverte et sympathique lui avait gagné l'amitié de tous.

Possédant un talent brillant, M. Thérien, qui n'est qu'au début de sa carrière, a déjà obtenu de beaux succès dans la politique. Les électeurs du beau comté de Montcalm, dont il a toujours su prendre à propos les intérêts et qu'il a toujours servis avec dévouement, lui donneront encore leur confiance et, nous en sommes convaincu, le renverront siéger à Ottawa, où il les représente si dignement.

Le 12 avril dernier, M. O. Thérien assistait aux noces d'or de son père et de sa mère, belle fête de famille embellie par les charmes de l'amitié et le sympathique empressement de toute la population.

M. O. Thérien est le frère de M. l'abbé G. A. Thérien, chapelain des frères de la Charité, de sœur Pierre Amédée, au Couvent de la Providence, et de sœur Sainte Monique, au couvent de la Congrégation, à Montréal. M. O. Thérien n'est pas marié.

Le parti conservateur compte en M. O. Thérien un membre fidèle et dévoué et le pays un défenseur acharné du progrès et de la liberté.

Nous avons dit que M. Thérien avait travaillé avec zèle pour Montcalm. En effet, un chemin de fer important est en voie de construction dans son comté et, par son influence, il a fait établir plusieurs bureaux de poste nouveaux et plusieurs changements ont été apportés à la loi concernant la culture et la fabrication du tabac, cette branche importante de l'industrie du comté de Montcalm.

Oh ! Quelles belles mains !

Le gelée aux concombres et aux Roses de Dyer, guérira les mains gercées et les rendra douces et souples. Faites-en l'essai. Les pharmaciens la vendent tous. Wm. A. Dyer & Cie, Montréal. 5

Ne supporte pas la boisson

Charles Desrochers, chiffonnier, de la rue Champlain, a été ramassé ivre-mort, jeudi soir, sur la rue Maisonneuve, et conduit au poste. Ce matin, Charles comparaissait devant le Recorder, et il a plaidé coupable. Toutefois, il a demandé à M. le juge de le laisser aller, parce que ça ne lui arriverait pas souvent. "D'ailleurs, a-t-il ajouté, je porte pas bien la boisson; hier, j'ai pris quatre verres de whiskey qu'on appelle, et puis....." Le Recorder l'a renvoyé en lui conseillant de ne prendre que deux verres à l'avenir.

Truc de Débiteur peu recommandable

Certains employés ont imaginé contre ceux qui ont des réclamations d'argent contre eux un ingénieux stratagème.

Le truc a été dévoilé ce matin à un de nos reporters par un membre du barreau. Le voici dans toute sa beauté.

L'employé qui ne veut pas payer ses dettes consent à donner un billet pour un montant considérable à un avocat de ses parents. Il trouve un avocat complaisant pour prendre jugement. Il faut saisir son salaire pour trois ou quatre ans et les pauvres créanciers se trouvent condamnés à languir dans l'intervalle—qui doit leur sembler long. Mais cela commence à se gâter, il est question d'envoyer une réquisition au procureur général pour demander une enquête laquelle mettrait un terme à l'exploitation indue des créanciers.

Les feux de ces jours derniers

Les commissaires des incendies ont tenu ce matin une enquête sur le feu qui a eu lieu au marché Bonsecours.

On a constaté que le feu avait été causé par l'explosion d'une lampe tel qu'annoncé.

Le feu d'avant hier soir chez M. Graves, marchand-tailleur, a été causé par une allumette qui a été jetée accidentellement dans une boîte de garnitures. Les pertes sont couvertes par les assurances.

L'incendie qui a eu lieu chez M. J. F. Koppel, graveur sur bois, avant hier soir, a été causé par l'explosion d'une lampe. Les dommages ne sont pas considérables.

Une enquête a aussi eu lieu sur le feu qui a eu lieu chez M. Lefebvre, ces jours derniers.

On n'a pu encore établir l'origine du feu. Les dommages ne sont pas considérables.

Oiseaux de nuit

Vers 11 heures, jeudi soir, les constables Gaudry et Dempsey, ont fait la découverte d'un couple en train de filer le parfait amour dans un passage donnant sur la rue St Charles Borromée.

Les deux oiseaux nocturnes furent aussitôt conduits au poste où ils donnèrent leurs noms Robert Eggar et Kate McKilday. Cette dernière est bien connue de la police ayant été arrêtée une dizaine de fois. Comme elle sortait de prison, elle a voulu respirer à pleins poumons l'air de la liberté, mais comme elle n'avait pas ces derniers assez forts pour endurer une brise de février, le Recorder l'a renvoyée se faire soigner pendant trois mois et à défaut de $5 pendant trois autres mois à l'hôpital Ste Darie.

Quant à Eggar, s'il n'a pas $10 à mettre dans la caisse du Dr Martin, il passera un mois à l'hôtel du gouvernement.

Entre cochers et public

Ce matin, le Recorder a été appelé à juger un différend survenu entre Henri Marion, cocher de place de la Place Jacques-Cartier, et M. H A Grenier, du *Progrès municipal*. Il appert que vers six heures, jeudi soir, comme M. Grenier était arrêté vis-à-vis le château Ramsay, sur la rue Notre-Dame, Marion accourut à lui, lui offrant sa voiture. M. Grenier qui n'avait aucune envie d'aller en voiture à ce moment répondit au cocher qu'il n'en avait pas besoin. Celui-ci étant de nouveau revenu à la charge, M. Grenier lui signifia l'ordre de le laisser en paix, sinon qu'il allait porter plainte au bureau de police. Il paraîtrait que Marion se mit à débiter depuis A jusqu'à Z toutes les sottises contenues dans son vocabulaire, ce qui a déterminé M. Grenier à porter plainte à la cour du Recorder. L'affaire a été tirée au clair ce matin.

Le cocher a prétendu qu'il avait agi très courtoisement à l'égard de M. Grenier qui, à-t-il ajouté, était depuis une heure devant le Château Ramezay, à faire signe aux cochers. De son côté, M. Grenier a dit qu'il n'était sorti de son bureau que quelques minutes avant six heures et un des commis du bureau de M. Grenier étant venu jurer la même chose, Marion a été trouvé coupable d'avoir insulté le demandeur. En rendant son jugement, le Recorder a fait remarquer que la plupart des cochers étaient tous des gens respectables, mais qu'il arrivait quelquefois que le public ne les considérait pas comme tels à cause des mauvais procédés de quelques-uns d'entre eux envers le public.

Il a rappelé de plus que les règlements de la ville défendaient aux cochers de place de quitter leur poste, pour aller solliciter des voyages; cependant, la chose est tolérée, mais les cochers ne doivent pas en abuser. Son Honneur a aussi fait remarquer que la ville devrait faire construire des abris pour les cochers, afin de les protéger contre les intempéries de la saison. Quant à Marion, il a été condamné à $5 d'amende ou un mois de prison.

AMUSEMENTS

ACADEMIE DE MUSIQUE

L'événement de la saison, sera sans contredit, la production du dernier opéra de Gilbert et Sullivan "The Gondoliers." Cet opéra qui sera présenté pour la première à Montréal, est dit-on, l'égal du "Mikado." Les journaux de Toronto et de Québec ne tarissent pas dans leurs éloges de la compagnie d'opéra de Grau. "The Gondoliers" ont fait fureur dans toutes les villes de la Puissance, où on a donné des représentations. L'étoile de la compagnie est une actrice française. Mlle Dirard, qui dit-on, est douée d'une voix superbe.

Les chœurs sont puissants, on y compte dix-huit jeunes chanteuses. Les costumes et la mise en scène sont des plus riches.

"The Gondoliers" est inscrit au programme de l'académie de Musique, pour la semaine commençant lundi le 2 mars prochain.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Le service anniversaire de feu Stanislas Perrault aura lieu lundi, le 2 mars, à la chapelle du Bon Pasteur, rue Sherbrooke, à 7 heures a. m.

Les parents et amis sont respectueusement priés d'y assister. 163 2

SAINT GEORGES VALSE

La nouvelle édition de cette célèbre valse, vient paraître. Prix 40 cts chez Lavigne et Lajoie. 160 6

Musique à bon marché

Grande valse brillante, Blake 15c; Carte de visite, valse, Montgomery 20c; Marguerite, grande valse brillante, Gottschalk 20c; Black Key polka, Herzog 15c; la Scintilla, mazurka, Gottschalk, 20c; Galop du Diable, Ludovic 25c; Patrouille Americaine, marche, W. F Sudd 20c; Cleveland's grand march, Miss Ida 20c; Mossy Dell, valse, J W Turner 10c; Winifred, valse, J Cary 10c; Charming polka, C Klukel 10c; Gaetana, mazurka, Kecterer 10c; Norma, quadrille Norman 10c; Citizen galop, C Voitl 10c; Amazon, marche Michaelis 10c.

11 cents par la poste pour les morceaux de 10 cts.

Expédiés franco par la poste sur réception du prix marqué.

J. G. YON, 1898 rue Sainte Catherine. 134-jno

NE MANQUEZ PAS

d'acheter vos fourrures au seul magasin du bon marché.

CHS DESJARDINS & CIE.
1537, 1539 et 1541 rue Ste-Catherine.
153-jno Montréal.

Fumez le Nouveau NOISY BOY à 5 cts.

Voulez-vous avoir un enfant bien portant et joyeux.

Oui ! Eh bien évitez les sirops de dentition, les préparations à l'opium, et les remèdes secrets de charlatans et employez le

Glycerole a Base de Celeri de Morse.

La formule exacte se trouve sur chaque bouteille. Recommandé par les médecins. Sûr et infaillible.

Si vous avez besoin de vous soulager du sentiment de lourdeur que vous éprouvez après vos repas un repas complet, prenez

LA MALTOPEPSINE,

un tuc gastrique artificiel. Cela coûte peu de chose (2c cents la bouteille) il n'y a pas de suites fâcheuses après son emploi. Elle est recommandée par les meilleurs médecins et vous paiera plusieurs fois son prix, en soulageant votre mal.

ELLE GUERIT :
Indigestion, Dyspepsie, et tous les Desordres de l'Estomac.

Si vous souffrez du mal de tête, quelqu'il soit, employez les

Poudres Ineffensives de Hoffman
Contre le Mal de Tete.
FAITES-EN L'ESSAI.

Cela ne vous coûtera que 25 cents pour une boîte; et ne pourra pas vous faire de mal.

Elles n'agissent pas sur les Intestins.

Province de Québec, District de Montréal, No 516. COUR SUPERIEURE, Montréal.

Dans l'instance de la cité de Montréal, Requérante en expropriation pour l'ouverture de l'Avenue des Pins.

ET

Ferdinand Racicot, menuisier de la cité de Montréal, Indemnitaire.

Avis public est par le présent donné que la requérante a déposé au greffe de cette Cour, les prix et compensation des immeubles acquis par la dite requérante par voie d'expropriation forcée, et dont la description est comme suit :

1o Un morceau de terrain étant la partie nord-ouest de la subdivision No 9 du lot cadastral No 972 sur les plans et livre de renvoi officiels du quartier Saint Louis, en la cité de Montréal.

2o Le tout du lot cadastral No 1010 du cadastre du quartier Saint-Louis, en la cité de Montréal.

3o La partie nord-ouest du lot cadastral No 1007 sur les plans et livre de renvoi officiels du quartier Saint Louis, en la cité de Montréal.

Et sur la requête du dit indemnitaire, il est ordonné que par avis à être inséré deux fois par semaine durant deux semaines dans deux journaux publiés l'un en français et l'autre en anglais à Montréal, et une fois dans la "Gazette Officielle" de Québec, les créanciers soient appelés à produire leurs réclamations au greffe de la dite Cour Supérieure, à Montréal, sous quinze jours à compter de l'insertion du dit avis dans la dite "Gazette Officielle", à défaut de quoi il sera procédé sans égard aux droits qu'ils peuvent y avoir.

D. MESSIER,
Député-Protonotaire.

CRESSE & DESCARRIES,
Avocats de l'Indemnitaire,

Bureau du Protonotaire, Montréal, 19 février 1891. 163-4

Province de Québec, District de Montréal, No 516. COUR SUPERIEURE, Montréal.

Dans l'instance de la cité de Montréal, Requérante en expropriation pour l'ouverture de l'Avenue des Pins, et Louis Ovide Grothé, manufacturier, de la cité de Montréal, Indemnitaire.

Avis public est par le présent donné que la requérante a déposé au greffe de cette Cour, les prix et compensation de l'immeuble acquis par la dite requérante par voie d'expropriation forcée, et dont la description est comme suit :

Le tout de la subdivision No 9 du lot cadastral No 943 du cadastre officiel du quartier Saint-Louis, en la cité de Montréal.

Et sur la requête du dit indemnitaire, il est ordonné que par avis à être inséré deux fois par semaine durant deux semaines dans deux journaux publiés l'un en français et l'autre en anglais à Montréal, et une fois dans la "Gazette Officielle de Québec," les créanciers soient appelés à produire leurs réclamations au greffe de la dite Cour Supérieure, à Montréal, sous quinze jours à compter de l'insertion du dit avis dans la dite "Gazette Officielle," à défaut de quoi il sera procédé sans égard aux droits qu'ils peuvent y avoir.

D. MESSIER,
Député-Protonotaire.

CRESSE ET DESCARRIES,
Avocats de l'Indemnitaire.

Bureau du Protonotaire, Montréal, 19 février 1891. 163 4

Province du Québec, District de Montréal, No 516. COUR SUPERIEURE, MONTREAL.

Dans l'instance de la cité de Montréal, Requérante en expropriation pour l'ouverture de l'Avenue des Pins, et Felix Renaud, charretier, de la cité de Montréal, Indemnitaire.

Avis public est par le présent donné que la requérante a déposé au greffe de cette Cour, les prix et compensation de l'immeuble acquis par la dite requérante par voie d'expropriation forcée, et dont la description est comme suit : la partie sud-est du lot cadastral No 1011 sur les plans et livres de renvoi officiels du quartier St-Louis en la cité de Montréal.

Et sur la requête du dit indemnitaire, il est ordonné que par avis à être inséré deux fois par semaine durant deux semaines dans deux journaux publiés l'un en français et l'autre en anglais à Montréal, et une fois dans la "Gazette Officielle de Québec," les créanciers soient appelés à produire leurs réclamations au greffe de la dite Cour Supérieure, à Montréal, sous quinze jours à compter de l'insertion du dit avis dans la dite "Gazette Officielle," à défaut de quoi il sera procédé sans égard aux droits qu'ils peuvent y avoir.

D. MESSIER,
Député-Protonotaire.

CRESSE & DESCARRIES,
Avocats de l'Indemnitaire,

Province de Québec, District de Montréal, No 516. COUR SUPERIEURE, Montréal.

Dans l'instance de la cité de Montréal, Requérante en expropriation pour l'ouverture de l'Avenue des Pins, et Alfred J Frost, gentilhomme de la cité de Montréal, indemnitaire.

Avis public est par le présent donné que la requérante a déposé au greffe de cette Cour, les prix et compensation de l'immeuble acquis par la dite requérante par voie d'expropriation forcée et dont la description est comme suit :

Un morceau de terrain étant le tout de la subdivision No 8 du lot cadastral No 972 du cadastre du quartier Saint Louis, en la cité de Montréal.

Et sur la requête du dit indemnitaire, il est ordonné que par avis à être inséré deux fois par semaine durant deux semaines dans deux journaux publiés l'un en français et l'autre en anglais à Montréal, et une fois dans la "Gazette Officielle de Québec," les créanciers soient appelés à produire leurs réclamations au greffe de la dite Cour Supérieure, à Montréal, sous quinze jours à compter de l'insertion du dit avis dans la dite Gazette officiel, à défaut de quoi il sera procédé sans égard aux droits qu'ils peuvent y avoir.

D. MESSIER, Député Protonotaire.

CRESSE ET DESCARRIES
Avocats de l'Indemnitaire.

Bureau du Protonotaire, Montréal, 19 février 1891. 163-4

Province de Québec, District de Montréal, No 516. COUR SUPERIEURE, Montréal.

Dans l'instance de la cité de Montréal, Requérante en expropriation pour l'ouverture de l'Avenue des Pins, et Robert T. Godfrey, médecin, de la cité de Montréal, indemnitaire.

Avis public est par le présent donné que la requérante a déposé au greffe de cette Cour, les prix et compensation des immeubles acquis par la dite requérante par voie d'expropriation forcée, et dont la description est comme suit :

1o Le tout de la subdivision No 8 du lot cadastral No 943 du cadastre officiel du quartier Saint-Louis, en la cité de Montréal.

2o Le tout de la subdivision No 9 du lot cadastral No 943 du cadastre officiel du quartier Saint-Louis, en la cité de Montréal.

3o La partie nord-ouest de la subdivision No 10 du lot cadastral No 943 du cadastre du quartier Saint-Louis, en la cité de Montréal.

Et sur la requête du dit indemnitaire, il est ordonné que par avis à être inséré deux fois par semaine durant deux semaines dans deux journaux publiés l'un en français et l'autre en anglais à Montréal, et une fois dans la "Gazette Officielle de Québec," les créanciers soient appelés à produire leurs réclamations au greffe de la dite Cour Supérieure, à Montréal, sous quinze jours à compter de l'insertion du dit avis dans la dite "Gazette Officielle," à défaut de quoi il sera procédé sans égard aux droits qu'ils peuvent y avoir.

D. MESSIER,
Député-Protonotaire.

CRESSE ET DESCARRIES,
Avocats de l'Indemnitaire.

Bureau du Protonotaire, Montréal, 19 février 1891. 163 4

Province du Québec, District de Montréal, No 516. COUR SUPERIEURE, MONTREAL.

Dans l'instance de la cité de Montréal, Requérante en expropriation pour l'ouverture de l'Avenue des Pins, et Joseph Octave Villeneuve, marchand et membre de la Législature provinciale, de la cité de Montréal, Indemnitaire.

Avis public est par le présent donné que la requérante a déposé au greffe de cette Cour, les prix et compensation de l'immeuble acquis par la dite requérante par voie d'expropriation forcée, et dont la description est comme suit :

Le tout du lot cadastral No 1009 sur les plan et livre de renvoi officiels du quartier saint-Louis, en la cité de Montréal.

Et sur la requête du dit indemnitaire, il est ordonné que par avis à être inséré deux fois par semaine durant deux semaines dans deux journaux publiés l'un en français et l'autre en anglais à Montréal, et une fois dans la "Gazette Officielle de Québec," les créanciers soient appelés à produire leurs réclamations au greffe de la dite Cour Supérieure, à Montréal, sous quinze jours à compter de l'insertion du dit avis dans la dite "Gazette Officielle", à défaut de quoi il sera procédé sans égard aux droits qu'ils peuvent y avoir.

D. MESSIER,
Député-Protonotaire.

CRESSE & DESCARRIES,
Avocats de l'Indemnitaire.

Bureau du Protonotaire, Montréal, 19 février 1891. 163-4

Province de Québec, District de Montréal, No 516. COUR SUPERIEURE, Montréal.

Dans l'instance de la cité de Montréal, Requérante en expropriation pour l'ouverture de l'Avenue des Pins, et Ovide Grothé, manufacturier, de la cité de Montréal, Indemnitaire.

Avis public est par le présent donné que la requérante a déposé au greffe de cette Cour, les prix et compensation de l'immeuble acquis par la dite requérante par voie d'expropriation forcée, et dont la description est comme suit :

1o Le tout de la subdivision No 9 du lot cadastral No 943 du cadastre officiel du quartier Saint-Louis, en la cité de Montréal.

2o Le tout de la subdivision No 10 du lot cadastral No 943 du cadastre officiel du quartier Saint-Louis, en la cité de Montréal.

3o La partie nord-ouest de la subdivision No 10 du lot cadastral No 943 du cadastre du quartier Saint-Louis, en la cité de Montréal.

Et sur la requête du dit indemnitaire, il est ordonné que par avis à être inséré deux fois par semaine durant deux semaines dans deux journaux publiés l'un en français et l'autre en anglais à Montréal, et une fois dans la "Gazette Officielle de Québec," les créanciers soient appelés à produire leurs réclamations au greffe de la dite Cour Supérieure, à Montréal, sous quinze jours à compter de l'insertion du dit avis dans la dite "Gazette Officielle," à défaut de quoi il sera procédé sans égard aux droits qu'ils peuvent y avoir.

D. MESSIER,
Député-Protonotaire.

CRESSE ET DESCARRIES,
Avocats de l'Indemnitaire.

Bureau du Protonotaire, Montréal, 19 février 1891. 163-4

Province de Québec, District de Montréal, No 516. COUR SUPERIEURE, Montréal.

Dans l'instance de la cité de Montréal, Requérante en expropriation pour l'ouverture de l'Avenue des Pins, et Joseph Octave Villeneuve, marchand et membre de la Législature provinciale, de la cité de Montréal, Indemnitaire.

Avis public est par le présent donné que la requérante a déposé au greffe de cette Cour, les prix et compensation de l'immeuble acquis par la dite requérante par voie d'expropriation forcée, et dont la description est comme suit :

Le tout du lot cadastral No 1009 sur les plan et livre de renvoi officiels du quartier saint-

LE MONDE

Imprimé et publié par la Compagnie d'Imprimerie et de Publication du Canada.

A. LIONAIS, Gérant des Annonces. J. LESSARD, M. P. P., Gérant Général.

A. C. WURTELE, Administrateur.

ADMINISTRATION ET REDACTION

NO. 1650 RUE NOTRE-DAME

(En face de la Côte St-Lambert)

ABONNEMENT

Edition Quotidienne..... $3.00 par an
Edition Hebdomadaire..... 1.00 "

ANNONCES, (toisées sur agate).

Première insertion..... 10 cts. la ligne
Insertions subséquentes..... 5 " "

Toutes correspondances doivent être adressées simplement comme suit:

"LE MONDE"
Montréal, Canada

TELEPHONE 613

Irrégularité dans le service du journal

Nous demandons instamment à nos abonnés de nous signaler toute irrégularité dans le service du journal afin que nous puissions en rechercher les causes. Ceux de nos abonnés qui ne recevraient pas régulièrement le journal ou à qui il manquerait quelques numéros, sont priés de nous faire parvenir leurs réclamations auxquelles il sera fait droit *sans retard.*

MONTREAL, 27 FEVRIER 1891

Le *Herald* d'hier disait que M. Dawes, de Lachine, appuyait M. Madore, le candidat libéral dans Jacques-Cartier. M. Dawes a autorisé la *Gazette* à nier formellement la chose. Il appuie M. Girouard, le candidat conservateur.

M. John Charlton, le fameux chef libéral qui ne perd jamais une occasion de montrer son fanatisme, lorsqu'il est question, au parlement, des Canadiens-français et des catholiques, vient d'écrire à un de ses amis de la province d'Ontario, une lettre dont des journaux de Toronto reproduisent un *fac-simile*. Dans cette lettre, M. Charlton dit ceci :

"AVEC UN CHEF FRANÇAIS ET CATHOLIQUE ET AVEC LES AGISSEMENTS DE MACHINES POLITIQUES AUSSI PEU SCRUPULEUSES QUE J. D. EDGAR ET AUTRES, JE N'AI PAS LA MOINDRE CONFIANCE DANS L'ACCESSION IMMEDIATE AU POUVOIR DU PARTI LIBERAL."

Les journaux américains, eux, disent franchement leur façon de penser. Ils ne cachent pas qu'avec la réciprocité illimitée, c'est l'annexion qui nous arrive. Le *New-York Sun* du 12 fév. nous en contait long sur ce sujet. Il a publié un article intitulé: "IL FAUT QUE ÇA ARRIVE!" *It is bound to come.*

Voici un résumé de cet article :

"La question publique qui prime toutes autres en ce moment en Canada est celle des relations commerciales à établir entre ce pays et les Etats-Unis. Et à l'avenir, cette question continuera d'être la plus absorbante.

"Ceci signifie que le Canada marche rapidement vers l'annexion: il n'y a, à la vérité, aucun autre moyen de régler la question des relations commerciales."

Les gages payés aux ouvriers employés dans les ateliers et dans les fabriques de Montréal s'élèvent à la somme de trente millions de dollars par année, ou trois fois plus que le chiffre de 1880. Ces gages sont payés aux forgerons, cordonniers, briquetiers, menuisiers, charpentiers, carrossiers, meuniers, fondeurs et mécaniciens, selliers, tisserands, cigariers, tanneurs, tailleurs, ferblantiers, brasseurs, peintres, imprimeurs, relieurs, etc., etc.

Les ouvriers perdront ces trente millions, s'ils ont la réciprocité illimitée, car les fabricants américains encombreront tellement notre marché de leurs produits, que nos fabricants canadiens ne pourront pas lutter avec eux et seront obligés de fermer leurs établissements.

La fabrication du beurre est une industrie à laquelle nos cultivateurs se livrent sur une grande échelle et, il est facile de voir, d'après les prix auxquels se vend le beurre des Etats-Unis, que ce dernier article, si nous avons la réciprocité illimitée, prendra la place du nôtre sur nos marchés. M. Ayer, grand exportateur de fromage et de beurre, dit que depuis quelques années, nous pouvons importer le beurre fabriqué par les cultivateurs américains pour 8 ou 12 centins la livre, et le beurre de crêmerie de première qualité, pour 12½ à 15 centins. On voit tout de suite que si la réciprocité illimitée était adoptée, les résultats désastreux qu'elle aurait sur ce commerce. De fait, les cultivateurs seraient obligés d'abandonner cette industrie qui leur rapporte aujourd'hui de si beaux bénéfices.

Des chefs libéraux de Saint Hyacinthe se joignent aux conservateurs pour faire la lutte à M. Bernier, le candidat libéral, et appuyer son adversaire, M. Brodeur. Dans la requête présentée à ce dernier et dans laquelle on le prie de se porter candidat, il est dit :

"La réciprocité illimitée amènerait sur nos marchés le trop plein des manufactures américaines, c'est-à-dire que les industriels des Etats-Unis feraient à nos manufactures une compétition désastreuse qui causerait à court délai la ruine de nos ouvriers et l'on verrait alors plus que jamais notre population déserter le Canada.

"La classe agricole du comté sait que ses intérêts sont dans la prospérité de Saint Hyacinthe qui, avec ses nombreuses manufactures, donne aux campagnes chaque semaine des sommes considérables".

Cette requête est signée par plus de deux cents électeurs, au nombre desquels on remarque des libéraux influents, tels que MM. Louis Côté, Payan, Duclos.

Ces pauvres libéraux! ils ne savent plus à quel saint se vouer. La politique de leurs chefs, cette politique de réciprocité illimitée qui signifie la ruine de nos industries la taxe directe puis à la fin, l'annexion, est une impossibilité; ils s'en aperçoivent et ne peuvent pas la défendre. C'est pour cela, qu'ils cherchent à éluder la question et à parler de choses qui ne concernent ni de près, ni de loin leur politique néfaste.

C'est ainsi que la *Patrie* d'hier publie un long article, une longue dissertation sur la fédération impériale, comme si le gouvernement conservateur avait déjà adopté ou voulu adopter quoi que ce soit tendant à nous l'amener. Tout un rêve de la *Patrie*, quoi! et un rêve qu'elle nous raconte en deux colonnes.

Les libéraux semblent nous dire: Sir John A Macdonald, en tant que chef de gouvernement, n'a jamais demandé la fédération impériale, mais s'il l'avait demandée?

"Mais, monsieur, disait l'individu à qui un Marseillais venait de donner un coup de pied, mais monsieur, je ne vous ai rien fait!"

"Juge un peu, mon bon, répond le Marseillais, si tu m'avais fait quelque chose!"

C'est à peu près le raisonnement des libéraux: le programme politique des conservateurs n'a jamais contenu d'article où il était question de la fédération impériale,..... mais s'il en avait contenu!

LES PREMIERS SUCCES DES CONSERVATEURS

Conservateurs élus par acclamation

La journée d'hier a été pour nous un grand succès. En effet, sur les huit candidats élus par acclamation, nous comptons six de nos amis :

MM. JONCAS.....Gaspé.
LARIVIERE.....Provencher.
VAILLANCOURT.....Dorchester.
TYRWHITT.....Simcoe-Sud.
GORDON.....Vancouver.
MARA.....Yale.

Les libéraux, eux, n'ont que deux des leurs élus par acclamation. MM. Laurier et Rinfret. Il est vrai qu'ils réclament M. Vaillancourt, du comté de Dorchester, pour un des leurs, mais il s'est présenté comme conservateur indépendant; de sorte que nous avons tout autant qu'eux le droit de le réclamer pour un des nôtres.

Ces premières victoires conservatrices sont l'indice certain du grand triomphe de la journée du 5 mars.

Les libéraux sont consternés.

Et puis, dans six divisions électorales, les candidats sont tous conservateurs; ce sont les divisions suivantes: Alberta, MM. Davis et Reilly; Saint-Maurice, F. L. Desaulniers et L. L. Desaulniers; Ristigouche, Moffat et McAllister; Montcalm, Thérien, Dugas et Magnan; Assiniboia ouest, Davin et Tweed, et Carleton; Gloucester, Landry et Burns. Ce sont là autant de victoires pour nous. De sorte que, virtuellement, les conservateurs ont élu, hier, douze de leurs partisans; tandis que les libéraux n'en ont élu que deux.

Cette première victoire des conservateurs a une grande signification. Elle signifie que le peuple comprend que la réciprocité illimitée des libéraux nous conduira infailliblement à l'annexion aux Etats-Unis. Je ne puis pas appuyer une semblable politique.

D'autres dont les noms sont dans cette liste, MM. Thomas, de Woodstock, James Slater, D. D. Wilson, D. Moore sont des libéraux de la plus belle eau et qui l'ont toujours été.

L'*Electeur* a été mystifié, la chose est claire.

LE FOIN

Parlant des causes de la stagnation du commerce de foin, le *Trifluvien* dit :

La première est la diminution du marché.

Aux Etats-Unis comme au Canada, ce ne sont pas les campagnes qui achètent du foin; ce sont les villes. Car, à la campagne, on recolte la nourriture nécessaire aux bestiaux. Or, on comprend quelle quantité de foin devait être consommée pour les chevaux des tramways dans des villes comme New-York, Boston, Philadelphie, etc., quand on sait que le nombre de ces chevaux se chiffrait par des milliers et des milliers.

Aujourd'hui, ces tramways sont rapidement remplacés par des chars électriques et le marché devient de plus en plus restreint. La demande devient moins considérable et les prix baissent.

La seconde cause est l'augmentation de la production.

Les Américains se sont vite aperçus quels profits appareils les Canadiens retiraient de la culture du foin. Ils se sont mis à faire la même culture et aujourd'hui, la production est augmentée considérablement dans les Etats de l'est, pendant que les Etats de l'ouest et du sud livrent au marché une quantité de foin de plus en plus considérable.

Et les terres nouvelles de l'ouest n'ayant pas été appauvries comme les nôtres, produisent un foin plus abondant que nous ne pouvons le faire et d'une qualité supérieure au nôtre.

Il est un fait reconnu: c'est que la qualité de notre foin a diminué considérablement. Un cultivateur pratique nous disait ces jours derniers: "Ma terre est épuisée. Chaque année, je lui donne 300 à 400 voyages de fumier; et malgré cela je ne récolte plus que du foin de seconde et de troisième qualité."

Cela n'arrive pas dans l'Ouest américain où les terres sont neuves et ont encore toute leur vigueur productive.

Ainsi la baisse dans le prix du foin est dû à deux causes: d'un côté, la consommation diminue; de l'autre, la production augmente.

Les Dames prennent les Amers Angostura quand elles se trouvent épuisées et découragées. Les amers les tonifient et les reconfortent. Dr Siegert et fils, seuls affectants.

PAS L'OMBRE D'UN DOUTE

Il n'y a pas l'ombre d'un doute que la grande maison de fourrures Chas A. Desjardins & Cie, 1537, 1539, 1541 rue Sainte-Catherine est sans rivale à Montréal et dans le Canada. C'est la plus grande, celle qui a le plus de stock et le plus grand choix de fourrures, c'est encore celle qui tient les meilleures qualités de fourrures et celle qui vend le meilleur marché. Il n'y a que des avantages à venir nous voir, et plus que jamais dans ce moment-ci, puisque nous venons de faire une réduction générale sur toutes nos pelleteries. Un cadeau à tout le monde.

LE CANADA POUR LES CANADIENS

DOMESTIQUES CONTRE IMPORTES

En vente et exposés les célèbres cigares de la Havane, "La Cadena", de S. Davis & Fils. De toutes grandeurs. Prix raisonnables. Supérieurs aux cigares importés. A beaucoup meilleur marché. N. Michaels, 208 rue Saint Jacques. 148 jno

Dents extraites sans douleur

M. Brosseau, dentiste, 7 rue St-Laurent, est allé récemment à New-York où il a fait l'acquisition d'un grand nombre d'instruments nouveaux et notamment d'un appareil perfectionné pour l'extraction des dents sans douleur, qui est le dernier mot de l'art. 70 jno

F. G. Blanchard

Artiste portraitiste, portraits à l'huile, peinture à l'eau, au crayon et à l'encre de Chine, copie d'après n'importe quelle photographie sur papier et zinc et agrandie à volonté. Portraits à l'huile, grandeur naturelle, une spécialité. Tous ces ouvrages à de très bas prix, 82 rue Cherrier, Montréal. On garantit l'exactitude des copies. Célèbres portraits au crayon, grandeur naturelle, encadrés, seulement $10.00. 117 jno

EXPOSITION

D'un superbe assortiment de cigares de la célèbre marque "La Cadena", chez N. Michaels, 208 rue Saint Jacques. 148 jno

UNE AUTRE REVOLUTION

Bien pacifique celle-là et tout à l'avantage du public, c'est la grande réduction que la maison de fourrures en renom Chas Desjardins & Cie, 1537, 1539, 1541 rue Sainte-Catherine vient de faire sur tous ses capots, tous ses manteaux, tous ses casques, tous ses manchons, toutes ses robes de voitures, enfin sur tout son immense assortiment, ce sont là des avantages qui ne sont pas à dédaigner et dont vous devez profiter le plus vite possible. Soyez certains qu'outre nos bas prix, vous ne trouverez pas ailleurs un assortiment de fourrures aussi considérable, aussi varié et d'aussi bonne qualité. Souvenez-vous que nous donnons de beaux présents à tout le monde.

M. Thos Bell, de la Maison Scott, Bell & Cie, propriétaires de la manufacture de meubles Windham, écrit:

"Pendant plus d'un an je ne passai pas un seul jour sans souffrir de violents maux de tête. J'essayai tous les remèdes dont l'espérais quelque soulagement, mais sans résultat. Je me procurai alors une bouteille de la Découverte Végétale de Northrop & Lyman et commençai à en faire usage suivant les directions. Je m'aperçus aussitôt que mon mal de tête m'abandonnait et me voilà parfaitement guéri." jno

Argent a prêter

sur billets promissoires, traites et chèques seulement. Argent reçu en dépôt. Interêt 6 pour cent par année. J. O. DESROSIERS, banquier, No 14 Place d'Armes.

COMMENT PRÉVENIR LA CONSOMPTION

Essayez le Guérisseur des Cors Holloway. Il a enlevé dix cors, sans aucune douleur, sur les pieds d'une même personne. Ce qu'il a fait une fois, il le peut faire encore. jno

Agréable comme un sirop, sans égal comme vermifuge, a nom: l'exterminateur des Vers de Mother Graves. Les plus grand vermifuge du siècle. jno

LES TORTURES CORPORELLES

Une femme qui a longtemps souffert du Beau Mal nous écrit: "Une de mes amies me conseilla d'essayer le "Régulateur de la Santé de la Femme" du Dr J Larivière de Manville, R I, et après en avoir pris une bouteille sans beaucoup de succès, j'étais décidée de ne plus continuer. Mon amie me conseilla de persévérer et avant d'en avoir pris trois bouteilles je commençai à ressentir un grand soulagement. Je continuai à en faire usage et aujourd'hui je suis complètement guérie. Ce remède est le véritable ami de la femme." A vendre chez la plupart des pharmaciens ainsi que mes "Female Porous Plasters" (les seuls emplâtres recommandées par les meilleurs médecins) que j'envoie aussi par la malle sur réception de 25 cents en timbres de poste.

EVANS & SONS,
Agents généraux pour le Canada.

OLD QUEBEC

Tel est le titre d'une nouvelle Polka facile et très jolie composée par Monsieur Draynet de Montréal et dédiée à l'Honorable Lieutenant Gouverneur Auger. Le prix est est de 50 cts. Expédié franco.

En vente chez Lavigne et Lajoie, 1657 rue Notre-Dame. 160-6

AVIS IMPORTANT

En raison du nombre toujours croissant de personnes qui veulent bien l'honorer de leur confiance; Mme Joulin, sage-femme française, diplômée des facultés de Paris et Pottiers (France) licenciée pour la province de Québec, informe sa clientèle et le public en général qu'elle a décidé d'ouvrir à sa résidence, 306 rue St Antoine, une deuxième salle aussi uniquement pour la maternité à raison de 4 piastres par semaine, ainsi que de nouvelles chambres comportant toutes les améliorations modernes.

Cette maison se recommande par le pittoresque et la salubrité du site, la proximité du centre de la ville et son aménagement spacieux et confortable. Les dames qui ne peuvent avoir chez elles les soins voulus soit par manque de garde-malade ou à cause du chiffre trop élevé des dépenses incidentes trouveront chez Mme Joulin à un prix très modique tous les soins requis par leur état.

Pour toutes informations, s'adresser à Mme Joulin, 306 rue St Antoine, Bell Téléphone 8073.

UN DEFI

Personne ne peut rivaliser avec nous pour la quantité et le choix du mouton de Perse et du Seal.

CHAS DESJARDINS & CIE.,
1537, 1539, 1541 rue Ste Catherine,
153-jno Montréal.

N. Michaels, 208 rue Saint Jacques, vient de recevoir un assortiment complet de cigares, de la célèbre marque "La Cadena". 148 jno

PIANOS

Examinez les pianos *modèle Sohmer* qui ont été achetés à la manufacture de piano qui vient de liquidée, ces pianos sont magnifiques et à prix extrêmement réduits. Chez Lavigne et Lajoie. 160-6

Fumez le Nouveau NOISY BOY à 5 cts.

LES PILULES BEECHAM
(LE GRAND REMEDE ANGLAIS.)
Guerissent les Affections
Bilieuses et Nerveuses.
VENDUES PAR
TOUS LES PHARMACIENS.

DISSOLUTION DE SOCIETE.

Avis est par les présentes donné que la société commerciale qui a existé entre les soussignés, comme marchands de fourrures en gros, sous les noms et raison de "JOSEPH STEINER BROTHERS" a été ce jour dissoute de consentement mutuel.

Toutes les dettes dûes par la susdite société seront réglées par Albert Vogel, de même que toutes les dettes dûes à la susdite société seront collectées par le dit Albert Vogel, lequel, à compter de cette date, fera seul, au même endroit, commerce sous la raison sociale de "A. Vogel & Cie."

Montréal, 21 Fevrier, 1891.

JOSEPH STEINER,
par D. Steiner, Proc.
DAVID STEINER,
ALBERT VOGEL.
162-3

ST-LAWRENCE HALL,
Nos. 126 Rue St-Jacques, Montréal.
HENRY HOGAN Propriétaire.
L'Hotel le mieux connu dans le Dominion. 34-ja

HOTEL - RIENDEAU
—DE Ancien Hôtel Saint-Nicholas DE—
58 et 60 Place Jacques-Cartier, Montréal.
Cette Hôtel ouvert dernièrement presente toutes les améliorations les plus modernes.
JOS RIENDEAU, PROPRIETAIRE.
128 1-an

AVIS AUX PHOTOGRAPHES ET AUX AMATEURS——QUE LA MAISON EMILE LACAS & CIE, No. 10½ CARRE PHILIPPE, No. 10½ S'occupera à l'avenir d'impression de developage de Clichés et donnera des leçons aux amateurs. jno

V. LACOMBE
ARCHITECTE ET MESUREUR
897 RUE STE-CATHERINE 897
MONTREAL. 173-1an

Téléphone 1172 J. CAMPBELL, THOS. GILDY
CIMENT A COUVRIR SPARHAM

Nouveaux toits posés et garantis pour 10 ans	$4.75 par carré
Vieux toits en métal couvert en ciment et garantis pour 7 ans	4.00 "
Vieux toits en gravois recouverts en ciment et garantis pour 5 ans	3.50 "
Anciens toits plats en fer blanc recouverts en ciment, et garantis pour 5 ans	3.00 "
Vieux toits en ardoise couverts	

CAMPBELL & CIE
Seuls agents pour Montréal et les environs.
309 rue ST-JACQUES, près Carré Victoria
240-jno MONTREAL.

MONTREAL-CENTRE

BULLETIN DE PRESENTATION
—DE—
J. J. CURRAN

Le bulletin de présentation de M. J. J. Curran, candidat pour Montréal-Centre, a été dûment remis hier entre les mains de l'officier-rapporteur. Parmi les noms qui figurent sur la liste se trouvent les suivants:

L'hon. Edward Murphy, H. Montagu Allan, Andrew A Allan, Andrew Allan, J S Allan, L O Grothé, l'hon. George A Drummond, E K Greene, W H Hutton, D A Ansell, Jas A Cantlie, James Crathern, Duncan McCormick, H Rodier, M.D; Richard White, T Demers, L Cousineau, A T Gault, John MacFarlane, T P Cleghorn, D Merrill, Henry Bulmer, John Duncan, John Lovell, Walter Kavanagh, Louis H Boult, J B Cartwright, Henry Lyman, Hector Mackenzie, D A McCaskill, J L Barré, R Forsyth, A W Morris, S H Ewing, E H Lemay, Peter McKeown, James McKeown, William Booth, P C Shannon, John Arahill, John McLaughlin, James McLaughlin, Geo H Pearson, John Kane, D Phelan, John S Hall, George Roberts, John Power, John Power, jr, Thos P Stafford, Morris Jones, David Campbell, jnr, Moses Parker, Michael Powell, C H Currier, Patrick Henry, John W Sutherland, Geo. Monk, E P Ronayne, J C Weir, L E Beauchamp, Charles Lacaille, Joseph Letourneux, P F Martin, A Edmond Quintal, Chas Letourneux, Jos Hudon, E N Heney, W F Heney, Z Lapierre, G Boivin, J D Roiland, L W Telmosse, G G Gaucher, Alp. Gareau, Joseph Gareau, N Quintal, J N C Galarneau, David Madore, Charles P Hébert, F Massey, Alex. McArthur, Thomas Peck, G A Greene, J A Thibault, Moise Aubin, W Evans, jr, G Trembley, Robert Meigrum, Arthur Jennings, L S Browning, W McNally, E J Charlebois, J J Vipond, A T Vipond, A G Vipond, D T MacDonald, W Johnson, Alex McDonald, Matthew Young, Joseph Reid, Thomas Pegnem, Andrew Finn, Daniel Shea, Michael Shea, Patrick Shea, J B T Flynn, J J Flynn, James Kelly, James McElroy, Thomas Donohue, Thomas McIntosh, Robert Gardner, jr, R S Weir, Michael Arahill, G Slattery, P Usereau, Joseph Doherty, M Crowe, J Vineberg, M Gallery, James Cochrane, Ulric Boudreau, Thos Lamb, John Kavanagh, Jos Saint-Onge, E Lallemand, Jas T Fosbre, George Acton, Henry Hamilton, M Callan, J M Owens, P Griffin, M Phelan, John Coleman, Joseph Hart, Patrick Fagan, C G Maguire, T Brennan, Matthew O'Connor, J Ahearn, J Butler, R Smith, J Kelly, J B Raby, H E Archambault, P P Reilly, W Donnelly, Thos Duffy, Denis Shanahan, Michael Sullivan, Charles Lang, John Morton, P Kannon, Arthur McDonald, Patrick Murphy, R Blackburn, Lawrence Flynn, Edmond Mallette, William Cook, Jas Smith, John T Garahan, Thos Copeland, David Duncan, Joseph Hughes, Joseph Miller, John Marshall, James Kay, William Hynes, David Smith, Thos Walker, Frank P Currie, P Myers, William Airlie, John Ryan, Thos Corcoran, Robert Sullivan, William Hynes, D J Fraser, David Smith, Robert Burry, Geo Echstein, F A Mathew, G C Devault, W E Potter, S S Gareau, J E P Racicot, Wm Lane, Stanislas Coté, Alexis Patenaude, Chs H Coté, Daniel Hatton, Christophe Brodeur, Owen Hart, H Garlepy, W Britton, D Daigle, A Pigdon, J O Delisle, C E G gnon, E Dufade, Henry Lazarus, A Sarrazin, Alphonse Martin, Albert Leblanc, Urgel A Denis, J M Dufresne, J J Beauchamp, S H Ewing, A S Ewing, Jas Finch, A Brosseau, A Resther, H S Mussen, T A Jodoin, F A Quintal, A Racicot, C R Ouimet, H Lemaire, S P Pelletier, W W Ogilvie, A G Thompson, J E Huniscker, D J Rees, Charles McLean, H Labelle, R T Routh, Charles H Gould, O Lafremière, Alfred G Brice, D A McPherson, D A Watt, John L Morris, James McKeown, Peter McKeown, Martin Kiely, Dan Kiely, Jas Kiely, John Carroll, Wm Casey, James Kenehan, P A Cutler, Patrick Finnery, Daniel Doyle, Francis White, Michael Fennell, Frederick Franks, Patrick O'Grady, Michael C owe, John Crowe, Thos Moore, John Hagan, John Kearney, John Gorman, Michael Kilbride, William Birks, John Colson, M King, W Welsh, Robert Connors, Patrick Fitzpatrick, John Killfeather, Thos Crane, Pat Burns, Cornelius Shanahan, John Donahue, Patrick Prendergast, J McDermott, John Ryan, Michael Cooney, Patrick J Cooney, Jos Cooney, James Gleason, Jas Shanahan, Edw Foland, Geo Jefferson, Christopher Dunn, Thomas Quinn, John Murphy, Jas McGuire, John Mc'hrelling, Frank Gilbert, Jas Sheridan, P McKeown, Gerald Lomer, jr, John H Garth, H W Garth, E A Reinhardt, John Hoolahan, J J Milloy, E H Botterel, Henry Birks, G Bishop, E Cochentaler, M Cochentaler, James Tiffin, T P Butler, Denis Gorman, Albermarle H Bertie, W Prescott Sharp, R Hemsley, Andrew McIntosh, W A Eaton, N Rheault, R Rawley, Grant Tyler, Francis O'Connor, J P Whelan, W P Walker, James Scullion, A T Earl, Alfred Monk, A Raza, M Laurent, Max Monett, M Cochentaler, D M Quinn, J A Proudfoot, A A Stevenson, J Poisonby Sexton, John B Rose, E Cochenthaler, James H Peck, J Y Gilmour, F Hilton Green, Bacon Brothers, M H Brissette, Thos Wilson, M Clark, C A Dufresne, C G Laurier, P Poulin, C Dufresne, T A Boucher, Xyste Laporte, J Leverault, J C Marchand, Pierre Champagne, Ludger Arcand, François Corbeil, Pierre Dubuc, L Berubé, H Laporte, F Dufresne, G Mireault, C N Ouellette, J F Berthelot, C Parent, Louis Martin, G Guibord, Aut Favreau, Chs Lord, Augu te St Germain, Louis Trudel, F X Berthiaume W Clark, John Campbell, Thomas Watson, C Sicotte, J Downie, W G Hulbert, Colin Campbell, L Mackillard, G Clark, M O'Loghlin, C Julin, Wm O'Leary, Wm Smith, John Burns, Jas Putman, John Hornbloüer, Donald Brankin, Thomas J Hall, H Ashton, Robt Clements, H Heavyee, jr, Philip Parker, P Tessier, P McCrory, Albert Tessier, Thimothé Bayard, Joseph Quinn, D Spooner, R Montgomery, Wm Hayward, Eugène Jubin, S Griffith, R D Guthbert, W H Guthbert, John Acheson, Ovide Malhœuf, Francis Graham, A Quesnel, Pat R Rowen, Michael Healey, D McCutchen, John Bowen, Morrice Fitzgerald, T Ouellette, Thomas Monrow, John Cochrane, C Hughes, Patrick Finn, Henry F Cole, W T Leonard, J F Benson, Wm Johnson, Chas W Meakins, George E Desbarats, John Martin, Harry H Martin, Horace T Martin, J W Brayley, Lewis T Trother, Robt K Cooley, Jas C McArthur, Michael McGurn, Barney McGurn, Pat Carl, John Stinson, John Kinny, Andrew Patterson, Wm Davis, Edward Davis, Thomas Davis, Michael Crowe, John Gannon, Michael Nolan, Patrick Hurman, Patrick Murphy, William Wills, Patrick McRae, William Porter, P Bentley, George Smith, James Shields, John Norton, William S Edwards, Jeremiah O'Connor, Patrick Donnelly, Patrick Kannon, John Foley, Thomas Dovey, Denis Shanahan, Hugh McDonald, Michael Burns, James Brennan, Michael Sullivan, Thos Gallagher, Michael Campbell, Joseph Power, Jeremiah McCarthy, Jno Finerty, Jas Heaton, Denis Gleason, Jas Barrett, A Tullman, Robt O'Connor, James Walsh, Alex McFee, E Dupuis, M Ryan, M O'Connor, William Pembroke, John Coady, Wm Walsh, J Foley, J Dwyer, D O'Neil, J Johnson, J Donnelly, J Quin, W Crawford, G E Jaques, jr, James McGuire, John McGuire, Joseph McGuire, John Vaughan, H Gates, W Wilson, O'Shanahan, H A Jackson, J Nixon, Thos Power, William King, A Jackson, James Kirwan, M Wistead, M Connors, Jas Rawdon, J Owen, J A Jaques, Thos Fennell, Joseph M Fennell, George Fennell, Thomas Simpson, Michael Doherty, Thos McDermott, George Lighthound, W D McLaren, P S Doyle, A W Stevenson, C E Gault, John H Jones, C N D Osgood, D Hurtubise, Wm Donahue, Samuel Marotte, Isaac Harris, Aaron Harris, Robert Herron, William John Wells, Joseph Tremblay, Frank Duckett, R McDean, Louis Fousaut, Joseph Gauthier, Alphonse Beauchamp, Pierre Ledue, David Coulombe, Peter Bertrand, Adie Frembley, James A Higgs jr, S R Husley, J Farrel, R W Wiswell, Thomas Luppman, J A Higgs jr, George H E Blaiklock, John Cunningnam, Adam Higgins, James Bell, D Stewart, Ernest W Connelly, Alph Vallée, J C Jones, B McNeil, Arthur Auger, John Jones, Wm Burke, W R Boyd, A Gingras, Jas L Waldie, Wm R Cross, G Frauchere, Joseph Phillips, Duncan Cameron, James A Grimpie, Geo Gillespie, R MacD Paterson, Jno Dillon, H A Budden, D W Ross, Geo Reaves, A J Carrer, W S Goodhugh, J Abt N Gordon, R W Forester, W R Emmerhorst; Stan Labatt, Chs G Hopd, Will Stanway, Anthony Force, D T Fee, W B Simson, Alfred E Trew, W McLaren, George Peak, Denis Cutler, Peter Carter, James Reilly, Robert Jackson, David Walker, Robert Smith, George Gibb, Denis Carroll, C Lomas, John Johnstone, Peter Dwyer, George Wontell, Charles Godsall, Joseph Wright, Pierre Paquette, Robt Bennett, A Y Blomeley, W P Colcomb, John Begnet, Thomas Moran, A J Byron, Jas Robertson, Louis Massé, Wm Turner, John McGaham, W Jones, David Walker, William Murphy, James Sheedan, Thomas Murphy, James Bennett, Charles Senécal, Robert Elliott, Joseph Lennon, Thomas Lennon, Patrick McGrath, Thos Colcomb, Michael Baring, R Cannon, Edw McNeil, Wm Crawford G Gunu, J B McKay, Thomas Halliday, Charles Brine, John Ulley, Thomas Hillis, John Watson, John Irvine, James Ulley, Richard Williams, John Hutchison, James Lothian, Frank Martin, George Ulley, John Wilson, Martin Hannan, Albert Harvey, Andrew McCulloch, Robert Rolston, John Rolston, Alex Niven, K W Blackwell, W Bellingham, Sylvester Dogan, Wm McIntosh, Jos Newton, P Gordon, W Halsall, Jos Carraher, G Beausoleil, R McLeish, Philip Donovan, J Sinclair, James Graham, John Hayden, Thos Mohan, Peter Gowin, M Loughman, P Rafferty, F Neville, John Anderson, F Willoughby, J W Hill, H W Snelling, M J O'Flaherty, F Robertson, T J Quinlan, L Martin, Geo P Holland, Robert Warren, James Wilson, jr, S Ledott, James Meldrum, jr, R Meldrum, G Shirley, A Jennings, L S Browning, Thomas Blythe, John McKay, Geo Brush, Fred S Brush, M T McGrail, M J McGrail, N A Gentles, L O Hetu, N P, T C de Lorimier, R G de Lorimier, H P Pepin, N P, Chs Hebt Nelson, Marc Ethier, Alfred Lionais, J Ed Lionais, L E Pelletier, Walter Drake, J A Chariaud, Alphonse David, Louis Biron, P E Normandeau, N P, Wm B S Reddy, N P, Geo R W Kitson, N P, J A Bernard, J B S Biron, A C Sabourin, Théo Alain, Z Limoge, F X Rastoul, L P Coutlée, Georges Coutlée, G J Neville, H Chauvin, J N Cardinal, A Houle, J C Lacoste, Ls Arsène Lavallée, Godfroi T Coffin, Beaumont Joubert, R Delfausse, Chs Bruchesi, O Boisvert, Auguste Rocher, L E Lesage, M. Brossard, F Mainville, P Stanford, V Girouard, capt M J E Chageon, Z Moisan, A Normandin, Arthur Roy, H Hurteau, P Leclair, Nar Beaudry, Narcisse J E Beaudry, H A Cholette, A Beanger, Romulus Laurendeau, Charles E Gratton, A Gagnon, J G H Bergeron, M.P., J L Coutlée, L O Taillon, J Alex. Bonin, S Dufault, P G Drouin, J A Drouin, C de Salaberry, N.P.; E Mathieu, L F Larose, jr; L F Larose, sr; R Costigan, John Costigan, Alexandre Legault, Hyacinthe Perrier, Gabriel D Lamadeleine, Newman Goldstein, F Cusson, A F Holland, Thos Finigan, S Fox, Arthur Scott, C H Miller, Lewis Lomas, David Deninell, Jas Robertson, Joseph Gallpeau, Alphonse Courville, H R Ives, W McCarry, R P Dawson, P Gahm, C H Harmel, Jules Lapointe, J E Burrits, E Burritt, P Lemay, Nap. Deschênes, Samuel Roman, N E Brais, Arthur Jones, P H Ryan, James Mason, George H Wood, John J Jones, Patrick Jones, Thomas M. Jones, Chas Hervey, Bernard Henry, Richard Shiel, Wm Taskip, Philip Meehan, Con. O'Brien, W S Caldwell, Thomas Callaghan, H McCloskey, Sami Gorman, John Steeler, M Curry, James Murray, James Mellon, M McIntyre, Peter Jas Kennedy, Patrick Meehan, D Turnbull, M Murphy, L Mackellar, G H Wood, J McCarthy, Charles Johanson, J Morrissey, J A E Edwards, Jam s McVey, John J McSherry, M Migglus, William Hedley, Thomas Jackson, Jas Grevy, William Guy, Geo Rogers, Geo Mayburry, George Sibley, James Coady, John Hughes, Albert Jones, James S Black, A C Dawson, John Heay, Joseph Kennedy, Daniel Dineen, Maurice Canderey, Thos Latimore, John Storbs, N Newmarch, John Semley, Noé Dubois, John Steele, Thos Jackson, Thomas Meehan, James W Lothian, T Harris, J Prudeau, Jno Slatterly, Jas Higgs, O E Stanley, G H French, James Coady, James Rogers, E B Smith, Léopold Galarneau, L J A Survèyer, Jacques Sarcia, G S Linde, Napoléon Duquette, Edward Brankin, H Bonenfant, Euclide Mathieu, J L Archambault, Rev C Dufresne, Hon A W O'Gilvie, Hon A Lacoste, George B Muir, L Harris, T B Butler, J P Cooke, Homer Taylor, Chas D Hanson, D McCianaghan, T B Horn, Charles G C Simpson, Francis A Bailey, Wm Henshaw, A Bernstein, Chas F Smith, Frank J Hunt, J M Gorman, Donald A Smith, C M Lovelance, F McManus, James J Currie, H Hill, F Workman, E G Simard, Real Angers, M J Polan, F W Henshaw, H Morgan, Fred C Henshaw, R T Hopper, A A Brown, John Watson, Godfrey S Pelton, Wm W Robertson, R C Jamieson, A T Higginson, W M Ramsay, Sami C Platt, C N Armstrong, F B Busteed, et plus de cent autres. 63-1

LE PLUS GRAND
DEPURATIF DU SANG
Qu'il y ait ici-bas.

TOUTES NOS MALADIES SONT CAUSEES par des MICROBES

Les MEDECINS peuvent vous dire que vous êtes incurable. Ne désespérez pas, car le "MICROBE KILLER" ne désappointera pas lui. Cancers, Tumeurs, Tuberculose, Catarrhe, Maladies des Reins, Empoisonnement du sang, tout disparaît au contact de ce grand destructeur des germes toxiques.

Le public est prié d'en faire l'épreuve et l'examen.

Brochure contenant une foule de certificats, gratis.

Des lettres constamment reçues de personnes éminentes sont exposées à notre bureau.

RADAM'S MICROBE KILLER CO.
120 rue King Ouest, Toronto, Ont. (3)

Big G est reconnu comme étant le meilleur remède pour la Gonnorrhée et la Gleet. Le seul remède certain pour la Leucorrhée ou Fluours. Je le prescris et j'ai pleine confiance en la recommander à ceux qui souffrent.

A. J. STONER, M.D.,
DECATUR, ILL.

Big G Guérit en 1 A 5 JOURS. Ne donnera pas de strictures. Fabriqué par The Evans Chemical Co. Cincinnati, O. U.S.A.

Vendu par tous Marchands. Chez tous Pharmaciens. PRIX $1.00. (1)

J. EMILE VANIER
(Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique)
Ingénieur Civil, Arpenteur
107—RUE SAINT JACQUES—107
En face du carré de la Place d'Armes demande de BREVETS D'INVENTION. Marques de Commerce, etc., préparés pour le Canada et l'Etranger. 1-a-9

PLOMBIERS SANITAIRES!
MM. BASTIEN & GAGNON
viennent d'ouvrir une boutique de Plombier et Couvreur au
No. 1955 rue Ste-Catherine.
Posage d'Appareils à Gaz, à Air, à Eau Chaude et à Vapeur à basse ou haute pression le tout au plus bas prix possibles.
Bell Téléphone, 7426.

THIBODEAU & BOURDON
1203 Rue Ste-Catherine,
COIN DE LA RUE PAPINEAU, MONTREAL.
ont constamment en mains une quantité considérable de
BOIS DE SCIAGE SEC
qu'ils vendent à BAS PRIX.
Vente

OLONNE CARSLEY

On ne peut pas Fermer!

Va, tout le travail qui nous incombe par suite de consignations considérables de marchandises qui nous sont arrivées et qui arrivent cette semaine, en égard aussi à l'ouverture si à bonne heure, du commerce du printemps, nous allons être forcés de tenir notre établissement ouvert toute la journée, demain Samedi.

Nous sommes ainsi forcés de ne pas donner congé, à nos employés, demain après midi, mais chacun de nos employés aura un demi-congé pendant le mois de Mars,

S. CARSLEY

Ouvert toute la Journée Demain

NOTRE ETABLISSEMENT

Sera ouvert toute la journée demain, Samedi.

S. CARSLEY

Département des Toiles

LIGNES SPECIALES

100 douz. d'Essuiemains tissés Huckaback

GRANDEUR EXTRA

15c—QUINZE CENTINS—15c

Grande occasion de bon marché aussi attendons-nous d'en vendre un lot considérable, d'ici à quelques jours.

S. CARSLEY
Rue Notre-Dame

Département des Toiles

EPOUSSETOIRES !

Nous venons de recevoir une caisse d'époussetoires unis et Carreautés, prix depuis 5c

Flanelettes Unies et Carreautées
Guingans Carreautés
Drap Terry, Blanc et de Couleur

Chez S. CARSLEY
Rue Notre-Dame.

Département des Toiles

ENCORE UN AUTRE LOT

50 doz. d'Essuie-mains Tissés "Oatmeal"

Pleine Grandeur—Bords de Couleur

13c - TREIZE CENTINS - 13c

Ce lot est d'une valeur exceptionelle. bon essuie-main utile, à prix moyen.

S. CARSLEY

Département des Toiles

Occasions Spéciales de Bon Marché dans les lignes suivantes :

Essuie-mains "Huckaback" blanchis
Essuie-mains "Huckaback" tissés
Essuie-mains "Huckaback" non-blanchis
Essuie-mains en toile de dames, blanchis
Essuie-mains en toile de dame, tissés
Essuie-mains en toile, de dames, non-blanchis.

S. CARSLEY

DEPARTEMENT DES TOILES

Ligne spéciale de Serviettes fleuries. Cette caisse contient des serviettes pour les usages suivants

Prix depuis 11c pièce.

Serviettes à verres, serviettes à bassins, serviettes pour la cuisine, serviettes à thé, draps pour couteaux chez

S. CARSLEY

DEPARTEMENT DES TOILES

Damas blanchis de Barnsley.

Une caisse de patrons assortis, beau damas double, 70 pouces de large, $1.15 prix réguliers $1.15.

Ce lot sera vendu cette semaine pour 90c la verge.

90c rien que 90c chez

S. CARSLEY

Département des Toiles

MARCHANDISES en TOILES ECRUES

Nous venons de recevoir dans les lignes suivantes :

Satins et Damas d'Oyles,
Serviettes aux Huitres d'Oyiles,
Serviettes à Plateaux d'Oyiles,
Toiles Damas à Plateaux,
Rouleaux de Damas,
Serviettes en Damas pour Dépecer,
Serviettes à Thé en Damas.
Serviettes frangées, ouvragées, ourlées.

Chez S. CARSLEY,
rue Notre-Dame.

Département des Toiles

Bonnes affaires dans les lignes suivantes:

Toiles à rouleaux depuis.....3½c la verge
Damas d'Oyiles frangés depuis...35c la doux.
Serviettes en damas blanchi de...45c la doux.
Nappes en toile non blanchie de....11c la doux
Nappes en damas blanchi depuis....25 la verge

Pour les meilleures toiles de toutes sortes venez chez

S. CARSLEY

FIL CLAPPERTON.

Servez-vous toujours du fil de Clapperton. Vous êtes alors certain d'avoir le meilleur fil sur le marché.

Le fil de Clapperton ne se brise pas, ne se noue pas, ne s'effrille pas et chaque rouleau est garanti contenir 300 verges.

Demandez toujours

FIL DE CLAPPERTON

S. CARSLEY,

1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775,
1777 RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.

COLONNE CARSLEY

EDITION DE MIDI

MAUVAIS

La paresse ;
La jalousie ;
Les chemins ;
Le mal de dents ;
Le parti libéral ;
Un boule-dog fâché ;
D'avoir la tête dure ;
Des rats dans la cave ;
De boire sans avoir soif ;
Cent pour cent d'intérêt ;
Le libre échange le serait ;
Le boût pointu d'une guêpe ;
A prendre, l'huile de castor ;
De dormir pendant le sermon ;
Un secret entre mari et femme ;
De chicaner sa femme sans raison ;
Un œuf qui a vu ses beaux jours ;
De se coucher tard tous les soirs ;
De se faire prendre par la police ;
Le langage des jeunes gens, trop souvent ;
D'attendre trop tard pour faire son testament ;
De dépenser son argent avant de l'avoir gagné ;
Pour le rhume, de coucher à la belle étoile sans chapeau.

TELEGRAPHIE

CANADA

La catastrophe à la Pointe au Lièvre

Mort du curé de Rimouski

RIMOUSKI, 27—M. le curé Simard est décédé, mercredi matin, au presbytère de sa paroisse.

Le verdict

QUEBEC, 27—Voici le verdict des jurés dans l'enquête instituée à la suite de l'explosion de la Pointe au Lièvre:

Le nommé Arthur Tweddle et les autres victimes ont été tués par l'explosion de la chaudière du milieu de la Quebec Worsted Factory Co (limitée); la dite explosion étant due à une pression excessive de la vapeur dans cette chaudière.

Le jury recommande en outre la nomination, ainsi que cela se fait dans les autres villes, d'un inspecteur compétent des chaudières, lequel devra avoir des connaissances théoriques et pratiques sur les machines à vapeur et tout ce qui les concerne.

Mort du beau-frère de sir Chas Tupper

SAINT-JEAN, N. B., 27—M. Wm M. Fullerton, CR, d'Amherst, N. E., est décédé hier en cette ville. Il était le beau-frère de sir Charles Tupper.

Accusé de meurtre

TORONTO, 27—John Martin, journalier, âgé de 45 ans, a été arrêté sur l'accusation de meurtre de John Wright, dont on a trouvé le cadavre à Little York, dimanche dernier.

Des voleurs qui ne réussissent pas

HENSALL, Ont, 27—Des voleurs se sont introduits, hier soir, dans les bureaux de MacArthur et Cie, banquiers et ont tenté d'ouvrir le coffre-fort. Ils ont causé pas mal de dommages, mais n'ont pu l'ouvrir.

Le "Sayward"

OTTAWA, 27—M. Carlisle, l'éminent avocat américain qui représente le gouvernement canadien devant la Cour Suprême des Etats-Unis à Washington, dans la cause du Sayward, est arrivé en cette ville pour s'aboucher avec M. Sedgwick, sous-ministre de la justice, sur des questions se rattachant à la cause.

Jusqu'ici, les prétentions du gouvernement canadien ont été appuyées par le tribunal de Washington et M. Carlisie a confiance dans le résultat du procès qui sera de nouveau soumis à la Cour Suprême lorsqu'elle se réunira en avril.

M. Carlisle a dit, aujourd'hui, que le secrétaire Blaine, il n'y avait pas à en douter, avait été grandement surpris de la décision du gouvernement canadien de porter l'affaire du Sayward devant la Cour Suprême des Etats-Unis.

AMERIQUE

Inondations

SAN DIEGO, Col, 27—De grandes inondations dévastent la Californie et l'Arizona.

Le Wisconsin Central

ST PAUL, MINN. 27—Lundi prochain, le chemin de fer Wisconsin Central, passera sous le contrôle du Northern Pacific qui l'exploitera comme division du Grand Système Transcontinental.

La dette de Cuba

NEW-YORK, 27—Les négociations pour la conversion de la dette de Cuba vont être conclues d'ici à quelques jours. Le gouvernement espagnol doit effectuer un emprunt de vingt millions à cet effet.

Elle hérite de 75 millions

OMAHA, Neb, 27—Mme P P Caffrey, femme d'un ouvrier de cette ville, vient d'être avertie que son père John O'Neill, industriel millionnaire de Bradford, Ang, est mort, lui laissant toute sa fortune, qui s'élève à soixante-quinze millions de piastres.

O'Neill avait rejeté sa fille, il y a dix ans, parcequ'elle voulait épouser Caffey, un simple ouvrier.

Curieux jugement

HUNGTINGTON, Pa, 27—Un couple—mari et femme—comparaissaient, hier, devant le juge James Kelly. L'homme était accusé d'avoir administré une raclée magistrale à sa tendre moitié, surprise en flagrant délit de se laisser embrasser par un voisin. Après de longs débats, le juge, imposant silence aux contestants, prononça le curieux jugement ci-dessous:

"Le verdict de ce tribunal est que l'épouse se retire en sa maison, qu'elle en ferme soigneusement les portes et demeure en icelle, pendant six jours consécutifs, n'admettant aucun étranger à la voir. Quant au mari, il logera, pendant les six jours où sa femme sera chez elle, renfermée comme le veut le verdict de cette cour, chez son voisin, mais le soir, il passera dans la grange, pour y prendre ses repos et sommeil.

A l'expiration des dits six jours, les contestants paieront chacun la moitié des frais de la cause. Et la cour déclare, en outre, jusqu'au jour de la pleine exécution, de ce verdict, la plaignante et le défendeur, sous le coup de la dite sentence."

Dyer's Kumyss ou Russian milk wine

La plus grande préparation connue pour les consomptifs, digestion difficile ou débilité générale. En très grand usage en Angleterre, France, Allemagne, Russie et Etats-Unis. Preparée seulement par W. A. Dyer & Co., carré Phillips, Montréal. Vendue par tous les pharmaciens. 1no

CONSEIL AUX MERES

Le Sirop Calmant de Madame Winslow devrait toujours être donné aux enfants qui font leurs dents. Il calme l'enfant, amollit les gencives, soulage toutes douleurs, guérit les coliques et c'est le meilleur remède pour la diarrhee. 25 cents la bouteille.

—Les personnes souffrant de maux de tête, d'éblouissements, de nausées, de constipation, de douleurs de côté, sont priées d'essayer une fiole des Petites Pilules de Carter pour le Foie.

NOUVEAU FEUILLETON

Notre feuilleton en cours de publication touche à sa fin. Désireux de donner à nos lecteurs une œuvre de grand mérite et absolument inédite, nous avons demandé à un de nos grands romanciers français contemporains un de ces feuilletons si appréciés de nos lecteurs.

Ce roman dont nous venons de lire les premières feuilles est d'une moralité irréprochable et d'un intérêt poignant. Les situations dramatiques y abondent et nous pouvons sans crainte annoncer qu'il dépassera en succès d'émotion, les feuilletons si recherchés aujourd'hui encore, par les amateurs : L'IDIOTE, JEAN LOUP, la MORTE QUI PARLE, TROIS MARIS, etc. etc, publiés autrefois dans le MONDE.

Comme ce feuilleton ne sera pas réimprimé, les personnes qui désireraient le lire sont priées de nous envoyer sans retard leur abonnement.

Nous commencerons ce grand feuilleton vers le 15 mars prochain.

Ne l'oubliez pas.

Adressez comme suit :

Journal LE MONDE.
Montréal.

ETRANGER

Mort

LONDRES, 27—Sir Richard Sutton, propriétaire du fameux yatch "Genesta," vient de mourir.

Pour faire place à Bismarck

DRESDE, 27—Les conservateurs et les libéraux-nationaux veulent engager un des leurs, actuellement député au Reichstag, à resigner, pour faire place à Bismarck.

Mort subitement

PLANKINTON, D. S. 27—L'hon. H. C. Ayres, l'un des membres les plus distingués du bureau de regence de l'Université de Dakota-Sud, est tombé mort mercredi comme il terminait une conférence.

Mesures de prudence

BERLIN, 27—La *Gazette* de l'Allemagne du Nord, dit que le gouvernement s'attend à une grève générale des charbonniers et qu'en prevision, il fait venir des quantités considérables de charbon d'Angleterre.

La loi de lynch

MACON, Ga., 26—Un nègre du nom de Allan West, a hier soir, tenté d'assaillir la fille d'un respectable citoyen d'Abbetville. Une foule indignée s'est mise à la recherche du misérable et s'en étant emparé, l'a lynché.

Le gén. Booth à Bruxelles

BRUXELLES, 27—Le Général Booth, fondateur et commandant en chef, de l'Armée du Salut, a donné une conférence, ici, hier soir. Il avait pris pour sujet, son thème favori: "In Darkest England." Les Bruxellois ont été fort amusés du discours de Booth.

Le journal des anti-parnellistes

DUBLIN, 27—Les partisans de McCarthy se sont organisés pour la publication d'un nouveau journal qui sera leur organe et aura pour titre *The National Press*. Le premier numéro paraîtra le 7 mars et dès le lendemain le journal commencera une vigoureuse campagne.

La nouvelle tuberculine

BERLIN, 27—Le professeur Biebrich a donné, hier, devant la société médicale, la composition de sa préparation pour guérir la tuberculose. C'est de la potasse et de la cantharide qu'on administre par injections sous-cutanées. Les docteurs Fraenkel et Hermann Leem feront l'essai de la nouvelle lymphe. L'inventeur dit qu'il étudie encore sa nouvelle méthode et que sa découverte a été trop tôt annoncée, à la demande du ministre Von Gossler, qui y porte un grand intérêt.

La diplomatie au déjeuner

MADRID, 26—M. Canovas a offert mercredi à déjeuner aux sept ministres plénipotentiaires des républiques hispano-américaines résidant à Madrid. Le ministre des affaires étrangères y assistait.

Les convives se sont surtout entretenus de la célébration du 4e anniversaire de la découverte de l'Amérique. Les ministres plénipotentiaires ont accepté l'invitation qui leur a été faite de faire partie, à titre privé, du comité de direction chargé d'organiser les fêtes qui seront données à cette occasion.

Mgr Croke et Parnell

DUBLIN, 27.—L'archevêque Croke vient d'adresser une lettre aux journaux, dans laquelle il dit que si quelque irlandais catholique croit qu'en dénonçant M. Parnell, on a voulu flatter M. Gladstone, lui, l'archevêque conseille à ce catholique de changer de religion. M. Parnell, dit Mgr Croke, a lui-même amené cette lutte par sa conduite immorale.

Les prêtres, ajoute le prélat ne sont pas obligés de suivre les évêques, dans leurs denonciations de Parnell.

L'archevêque conclut en ces termes: "Je déclare par les présentes que j'estime autant mes prêtres qu'ils dénoncent ou qu'ils supportent M. Parnell, bien que je crois impossible de le soutenir."

La victime de White-Chapel

LONDRES, 28—L'enterrement de Carotty Nell, la femme qu'on a trouvée presque décapitée dans les allées de Swallow Garden, ces jours derniers, et dont on considère le meurtre comme signe du retour de Jacques l'Eventreur, a donné lieu, à un étrange spectacle. Cette femme perdue qui, durant sa vie, ne pouvait compter une poignée d'amis, a été accompagnée au cimetière par une foule énorme. La foule a hué et menacé la police, qu'elle considère comme coupable de la mort de Carotty Nell, ou du moins responsable de la non-arrestation de ce Jacques l'Eventreur mystérieux qui revient périodiquement jeter la terreur dans White-Chapel. Le cercueil de la victime était couvert de fleurs. L'inhumation a eu lieu à l'East End Cemetery.

L'Impératrice Frederic à Paris

PARIS, 27—Dans un long article, le *Figaro*, déclare que le séjour prolongé de l'Impératrice Frederic, à Paris devient un sérieux embarras; il ajoute qu'il est à espérer que la visiteuse allemande quittera la capitale, dès vendredi et qu'il ne croit pas que la visite de l'impératrice, aux ateliers des artistes français, augmente le nombre de ceux qui jugeront à propos d'exposer à Berlin.

La visite de l'impératrice à Saint Cloud et à Versailles a été mal inspirée. L'excitation augmente d'heure en heure.

Les journaux modérés eux-mêmes, la *Liberté*, par exemple qui condamne les violences de Deroulède et de ses partisans, demande elle-même que le séjour de l'impératrice ne soit pas prolongée.

Le *National* déclare que M. Constans, ministre de l'interieur a averti l'ambassadeur allemand qu'il valait mieux que l'heure du départ de l'impératrice fut gardée secrète.

Il est encore rumeur que le gouvernement a prié l'impératrice d'avancer son départ de quelques heures. C'est évidemment là, un canard, mais il est certain, que la Ligue des Patriotes organise une demonstration hostile, qui se ferait, à la gare, lors du départ de la visiteuse impériale. Le départ de l'impératrice est fixé à ce matin.

L'impératrice-mère a accompli à la lettre les instructions de son fils Guillaume II qui lui a dit de s'informer de ce que l'on pensait à Paris, de l'Allemagne et de son empereur. L'impératrice a eu de longues conversations avec Jules Simon, M. Farry, M. Renan, MM. Menabrea et Saint-Hilaire. On a soigneusement évité de parler de concessions territoriales et les entrevues ont été des plus satisfaisantes.

L'huile de Saint Jacob guérit les maladies et les douleurs.

FEUILLETON DU "MONDE"

LA GRACE DE DIEU

Par ADOLPHE D'ENNERY

Suite. 107

Elle était charmante, cette fille de duchesse. Elle paraissait, en ce moment, avoir abandonné l'air hautain que, plusieurs fois, elle avait pris devant celui qui semblait la dédaigner.

Il y avait en elle une intelligence d'élite, rien, dans ces conjectures ne devait lui échapper, rien de ce qui avait trait à ce qui l'intéressait tant, car elle aimait Arthur.

D'un coup d'œil elle scruta la figure de la marquise ravagée par la cruelle secousse que celle-ci venait d'éprouver. Mme de Sivry n'avait pu si bien cacher les traces d'un mal qui devait être mortel, qu'on ne vit çà et là que quelques gouttelettes de sang sur le mouchoir dont elle s'essuyait machinalement les lèvres à chaque seconde.

Quant à l'attitude du jeune homme, elle paraît claire. Il était bien évident qu'un orage affreux venait de passer sur ces deux têtes et de les agiter violemment.

Comme d'autre part, Laure d'Elbée était, depuis longtemps, fixée sur l'amour du marquis pour la petite vieilleuse, elle devina toute la vérité.

Elle comprit qu'à présent, comme naguère, si le marquis de Sivry consentait à l'épouser, ce ne pouvait être que par suite d'une contrainte exercée sur lui par sa mère.

Elle comprenait qu'une scène terrible venait de le forcer à céder.

Elle enveloppa d'un long regard, dans lequel se mêlait la pitié et la tendresse, le pauvre Arthur dont le front restait penché vers la terre et, s'adressant à la marquise:

—Vous nous avez mandées auprès de vous ma mère et moi, madame la marquise, et nous nous sommes hâtées de nous rendre à cet appel.

—Il s'agit, si je ne m'abuse, dit Mme d'Elbée, de fixer, définitivement, le jour du mariage de nos enfants.

—Je suis souffrante, très souffrante, dit la marquise, et j'ai grande hâte de voir célébrer cette union. Je désire donc qu'elle ait lieu dans le plus bref délai, c'est-à-dire dès demain, si vous n'y apportez pas d'obstacles..... j'ai tout fait préparer dans ce but.

—Aucun obstacle, répondit la duchesse.

—Approchez, Arthur, dit alors la marquise.

Le jeune homme fit un pas en avant. Il avait l'air d'un malheureux qu'on traîne au supplice.

Mme de Sivry ne parut pas s'en apercevoir. Il est vrai qu'elle-même souffrait peut-être autant que le marquis lui-même.

—Vous aussi Laure, approchez.

Les deux jeunes gens se trouvèrent bientôt côte à côte devant la marquise qui leur dit:

—Vous ne saurez jamais à quel point je me sens heureuse et consolée de ma souffrance en vous voyant ainsi devant moi, à la veille de votre mariage. L'union de nos deux grandes maisons est un rêve qui se réalise enfin et dont je suis vraiment fière.

Elle se tenait assise sur le rebord du sofa, faisant de grands efforts pour ne pas faiblir et se tenant droite au prix d'une énergie sans pareille.

Il était heureux que l'étiquette ne l'obligeât pas à se lever, car, en ce moment, elle n'aurait pas eu la force de se tenir debout.

—Mon fils, dit-elle, donnez votre main à Mlle d'Elbée, et dites lui combien vous êtes heureux de ce mariage.

L'épreuve était bien rude pour Arthur. Il lui fallut une véritable force d'âme pour ne pas faiblir. Mais il avait promis, il se résigna et prenant la main de la jeune fille, il la porta, en tremblant, à ses lèvres.

Mais si son attitude et son énergie jouaient un rôle de cette dramatique comédie, ses yeux et son visage se refusaient à exprimer des sentiments qui n'étaient pas dans son âme.

Il ne fut donc pas difficile à Laure de voir que ses paroles sortaient de ses lèvres et de son cœur, lorsqu'il dit:

—Je vous rends grâce, mademoiselle, de l'honneur que vous me faites, il remplit mon cœur de reconnaissance et d'orgueil.

Elle, à son tous, répondit, mais avec un accent de réelle sincérité.

—C'est pour moi, c'est pour notre maison qu'est, en vérité, tout l'honneur, et je vous prie, monsieur le marquis, et vous aussi, madame la marquise, de garder le souvenir de l'engagement que je prends ici, et dont vous apprécierez plus tard toute la portée.

—Je m'engage à faire dignement, à faire salutement mon devoir, et je ne démériterai, vous le verrez bientôt, ni de la famille de Sivry, ni de la nôtre, ma mère.

—Merci de ces bonnes paroles, mon enfant, dit la marquise, veuillez donner la main à mon fils.

Arthur tendit la main à la jeune fille.

—Je désire maintenant vous donner ma bénédiction.

Ils s'agenouillèrent tremblants tous les deux d'une émotion bien différente, et Mme de Sivry étendit les mains sur leur tête en invoquant la protection de Dieu.

IX

Lorsque cette cruelle entrevue fut terminée, Arthur, qui venait de livrer sa vie et de se perdre à jamais, s'en alla de désespoir et courut chez Marie.

Il éprouvait un irrésistible besoin de la voir, de lui parler, de l'entendre.

Qu'allait-il lui dire?

Lui devoilerait-il toute la vérité? L'engagement qu'il venait de prendre, son mariage avec Mlle d'Elbée, qui allait avoir lieu le lendemain, tandis que de son côté, Marie se préparait pleine de sécurité et de joie, pour la cérémonie de son union, à elle qui, le lendemain aussi, devait être célébrée.

Lui dirait-il de se résigner et de l'oublier?

Non, c'est un autre projet qu'il nourrissait en son âme désespérée.

Il voulait, tout d'abord, gagner un jour, pendant lequel il remplirait loyalement l'engagement qu'il avait pris envers sa mère mourante. Puis, aussitôt après, et le mariage une fois accompli, il viendrait se jeter aux pieds de celle que sa tendresse filiale avait sacrifiée, et il lui ferait connaître son horrible situation. Il lui dirait:

Pour n'être, point un fils coupable, un fils dénaturé, pour ne pas devenir le meurtrier de ma mère, je me suis vu forcé de donner mon nom à une autre; mais mon cœur, mon âme, et ma vie sont à toi, à toi seule, Marie, et, puisque nous ne pouvons plus être unis en ce monde, allons chercher au ciel, le bonheur qui nous est refusé sur cette terre; allons demander à Dieu d'unir deux cœurs qu'il avait créés l'un pour l'autre et que les hommes ont cruellement séparés.

Quand cette résolution fut fermement arrêtée dans son esprit, Arthur se présenta, calme et presque souriant devant la jeune fille.

Mais, malgré tous ses efforts, le trouble et la douleur qui l'avaient si violemment agité, quelques instants auparavant, avaient laissé des traces visibles sur son visage.

Marie, qui s'était élancée au-devant de lui, s'aperçut aussitôt de l'altération de ses traits.

—Que s'est-il donc passé, mon ami? lui dit-elle; tes regards n'ont pas, en ce moment, leur expression de tendresse et de sérénité habituelles. Vous avez été violemment ému....

Puis l'ayant considéré de nouveau.

—Arthur! mon ami, s'écria-t-elle; vous avez pleuré?....

—Oui, en effet, dit le marquis, l'état dans lequel j'ai trouvé ma mère m'a vivement inquiété.... mais à présent, vous le voyez, je suis plus rassuré, plus calme, et je suis accouru près de vous, Marie, près de vous, qui êtes toute la consolation, toute la joie, tout le bonheur de ma vie.

—Alors, ne me quittez pas aussi souvent que vous le faites.

—Demain, Marie, lorsque je reviendrai dans cette maison, ce sera, si vous le voulez.... comme je le veux.... ce sera pour ne plus nous séparer jamais.

—De quel air triste et douloureux vous me dites cela; mais certainement, mon ami, nous ne nous quitterons plus, puisque c'est demain qu'aura lieu notre mariage.

—Notre.... mariage..... Oui....oui.... une indissoluble union, Marie....

—Et, à ce sujet, il faut que je vous consulte.

—Moi! parlez, de quoi s'agit-il?

—Il s'agit de la toilette de mariée que je porterai demain.

—Les toilettes de mariées ne sont-elles pas toutes à peu près les mêmes? Une robe blanche, des dentelles plus ou moins riches, suivant la situation des époux.

—C'est vrai, et, selon votre désir, j'ai commandé une superbe robe de satin et un voile merveilleux; mais, si je m'écoutais, ce n'est pas si richement parée que j'irais à l'autel.

—Comment voudriez-vous y marcher?

—J'aurais voulu, c'est une folie, sans doute, j'aurais voulu me présenter devant Dieu revêtue de mon pauvre costume de paysanne.

—Pourquoi, chère âme?

—N'est-ce pas le costume sous lequel vous m'avez aimée? Ne devrais-je pas le porter pour recevoir votre serment solennel? Puis, je voudrais pouvoir dire, de mes pauvres atours, ce que Jeanne d'Arc, dont on m'a appris l'histoire, disait de sa bannière: "Ils ont été à la peine, il est juste qu'ils soient à l'honneur et au plaisir!" et j'ajouterais, moi, au bonheur de toute mon âme, de toute ma vie!

Le marquis, profondement touché de cette délicate tendresse, sentit un sanglot qui allait l'étouffer, et fut sur le point de se soustraire, par la fuite, à tant de tourments, mais il était réduit à continuer son rôle, et, sur son invitation, Marie dut ouvrir quelques-uns de ses écrins et se parer de ses plus jolis bijoux.

—Quelle adorable marquise vous auriez.. vous ferez, Marie! dit-il dans son admiration.

Et quelle adorable femme j'ai eu la lâcheté de sacrifier, ajoutait-il mentalement.

Et Marie rougissait..

—Arthur, révolté par le mensonge auquel il était contraint, se sentait envahi par un immense besoin de tout dire à Marie, puis de la prendre et de l'emporter dans quelque pays ignoré, laissant là les d'Elbée et le monde.

Mais il se souvenait de sa mère, du serment qu'il lui avait fait....

Marie, d'ailleurs, était pleine de confiance, et continuait à causer, lui disant mille choses où perçaient les qualités de son cœur et de son esprit.

—Helas! dit-elle, je crois bien que demain je serai très gauche.

—Pourquoi donc?

—Ce serait la première fois que je paraîtrai en public dans un autre costume que celui de mon pays; mais si je me sens trop embarrassée, je regarderai mon noble époux, et la pensée que je suis aimée de lui me rendra si orgueilleuse, que je passerai fière comme une reine, devant ceux qui nous escorteront.

Le spectacle de cette joie, si naïve et si pure, rendit plus amères les réflexions d'Arthur.

Au milieu de ces effusions, on vint avertir Marie que l'on apportait sa toilette de mariage.

Elle voulut s'en parer tout de suite, pour en faire honneur à son fiancé.

Celui-ci trouvant l'épreuve trop poignante pour son cœur, l'en dissuada en lui disant qu'il n'avait que quelques instants à lui donner, parce qu'il devait rentrer à l'hôtel de place Royale, afin de régler ses dernières affaires et voir sa mère.

—Demain, ajouta-t-il, je reviendrai aussitôt que je serai libre, et je vous dis encore, Marie, pour ne plus me séparer de vous... jamais!

Et se rappelant, tout à coup, que l'église où devait être célébré l'odieux mariage auquel il était condamné, se trouvait à quelques pas seulement de la maison occupée par Marie, il songea que si elle se mettait à la fenêtre, elle pourrait recevoir un coup mortel en le voyant y entrer avec Mlle d'Elbée pour recevoir la bénédiction nuptiale. Il fallait à tout prix empêcher ce malheur.

—Marie, dit-il, j'ai une grâce à vous demander.

—Une grâce!....dites que vous avez un ordre à me donner, mon ami, car vos moindres désirs sont des ordres pour moi.

—Voici de quoi il s'agit: Vous parliez, tout à l'heure, de la gêne, de l'embarras que vous craignez de ressentir en paraissant, pour la première fois, devant le monde, avec d'élegantes parures, une toilette à laquelle vous n'auriez pas eu le temps de vous habituer. Eh bien! moi, je suis tellement assûrer de la grâce exquise que vous déploierez, du charme adorable que vous exercerez sur tous ceux qui vous verront, que je vous supplie très vivement de vous soustraire à tous les regards, jusqu'au moment suprême. Votre présence dans cet hôtel a cessé d'être un secret et bon nombre de gentilshommes, qui sont de mes amis, rôdent aux alentours; tous vous ont connue pauvre petite chanteuse des rues, tous vous ont vue couverte de votre robe de bure, et je veux que votre métamorphose si complète, si merveilleuse, apparaisse tout à coup, subite, inattendue, et sans avoir été défloree par des regards indiscrets.

—Et pour cela, que faut-il que fasse votre humble servante, monseigneur! dit en souriant la jeune fille.

—Pour cela, il faut me promettre que, pendant vingt-quatre heures, vous ne paraîtrez point à la fenêtre.

—C'est un bien petit sacrifice que vous me demandez là.

—Je vous prie de me l'accorder, comme s'il s'agissait d'une chose importante et grave.

—Je vous l'accorde de tout mon cœur, dit Marie.

Et le marquis s'éloigna, heureux de cette promesse qu'il venait d'obtenir, mais qui ne devait pas avoir le résultat qu'il en attendait.

A continuer.

PAR LE BON MOT

"Non," dit Berthe avec tristesse, "le mot douleur n'exprime pas ce que je souffre dans ces temps là,—c'est tout simplement de l'angoisse." "Je devrais consulter un médecin, je le sais, mais j'ai peur! Je ne puis m'y décider. Puis ces maladies de femme m'ont toujours paru si indélicates que je ne puis me résoudre à parler, ou à laisser savoir, à qui que ce soit, ce que j'endure."

"Oui! ma chère," répondit Edithe, mais ne sais-tu pas que tu peux être guérie sans aller voir le médecin. Va chez n'importe quel pharmacien, on fais demander une bouteille de la Prescription Favorite du Dr Pierce, prends-en et je t'assure que tu te trouveras mieux en peu de temps.

Les *fabricants garantissent* leur médicament. Ils garantissent qu'il accomplira tout ce qu'on en dit: Il guerit de la leucorrhée, les menstruations douloureuses et irrégulières, les pertes trop abondantes, les chutes, inflammations et ulcération de la matrice et les innombrables faiblesses si fréquentes chez la femme.

La prescription tonifie et reconstitue si bien le système uterin et les nerfs que les mères et les épouses débilitées et épuisées se sentent animées d'une nouvelle vie et s'épargnent l'embarras et les dépens et d'un examen chirurgical et d'un traitement long et fatigant. (D)

Malaise—Symptomes; mal de tête, perte d'appetit, langue chargée, et indisposition générale. Ces symptômes, si on les néglige, se développeront en une maladie aigue. Il y a un dicton populaire, qui dit "qu'une once de prevention vaut une livre de guérison" et il suffit d'un peu d'attention sur ce point pour epargner des mois de maladie et de grosses notes de médecin. Pour cette maladie prenez on vous couchant deux ou trois Pilules Vegetales de Parmelee, et une ou deux pendant trois soirs consecutifs et vous serez guéri. 1no

NOUVELLE MUSIQUE

Diana, la belle valse nouvelle, par l'auteur des valses Ilma et Vera. Notre édition à bon marché justement arrivé, 25 cents. Imperial Rush Polka 10c; La fameuse marche Little Tycoon 10c; Marguerite brillant arrangement par G. D. Blake 20c; la superbe valse de T. P. Ryder, Greenwood 20c; Forest Fairy, morceau par G. D. Wilson 20c; Spring Song par G. D. Wilson 20c; Edelweiss Glide Waltz par Vanderbeck 10c; Down on the Farm, valse 10c; Entracte Gavotte, fameux morceau français, par Ernest Gillet, compositeur de Loin du Val 25c; Edition à bon marche du Vieux Clairon des Zouaves 25c. Walter Street, No 29 rue Bleury.

ETONNANT

Nous vendons nos fourrures tellement bon marché que c'est étonnant.

CHAS DESJARDINS & CIE.
1537, 1539 et 1541 Ste Catherine.
153 1no Montreal

LE PAYS DES RÊVES

Au delà de 200 copies de cette valse chantée (déjà célèbre) ont été expédiées aux Etats-Unis. La musique et la poésie rivalisent de charme et d'élégance.

Le prix n'est que 30 cts. En vente chez Lavigne et Lajoie, No 1657, rue Notre-Dame. 169 6

PLUS DE PRIX

Tous nos prix sont baissés au plus bas sur toutes nos fourrures.

CHAS. DESJARDINS & CIE.
1537, 1539 et 1541 rue Ste-Catherine.
153 1no Montréal

M. A. Maybee, marchand, Warkworth, nous écrit: "J'ai vendu des centaines de bouteilles de l'" Huile Electrique du Dr Thomas ", et le public est unanime à dire: "C'est un des meilleurs medicaments en usage; " l' " Huile Electrique " a accompli des merveilles pour la guerison et le soulagement de la douleur, des maux de gorge, etc., et mérite la confiance la plus illimitée. 1no

A representation of the engraving on our wrappers.—RADWAY & CO., LIMITED, MONTREAL, CANADA.

RADWAY'S READY RELIEF.

La Meilleure Médecine et la moin Couteuse, au Monde, pour usage de Famille.

GUERIT ET PREVIENT

Les Rhumes, la Toux, les Maux de Gorge, les Inflamations, les Rhumatismes, les Névralgies, les Maux de Tête, de Dent, l'Asthme, la Dyspepsie, l'Influenza.

GUERIT LES PLUS ATROCES DOULEURS dans l'espace de une à vingt minutes. Une heure après la lecture de cette annonce, personne n'a plus besoin de souffrir.

PRISES A L'INTERIEUR

De 30 à 60 gouttes dans un demi-verre d'eau, guérront dans quelques instants, les Crampes, les Spasmes, l'Acidité de l'estomac, la Naussée, le Vomissement, le Brûlement d'estomac, l'Insomnie, l'Etat Nerveux, la Migraine, la Diarrhée, la Dysenterie, le Choléra Morbus, les Coliques, les Gaz, et toutes les douleurs internes.

MALARIA

Frissons et Fièvres, Fièvres Lentes et Intermittentes guéries et vaincues

Il n'y a point au monde d'agent médicinal qui guérisse aussi promptement, les fièvres intermittentes et toutes les fièvres du genre de la Malaria, fièvres bilieuses et autres que le RADWAY'S READY RELIEF, seconde par les PILULES DE RADWAY.

Prix 25c la bouteille. En vente chez tous les pharmaciens.

PILULES DE RADWAY

Un excellent et doux Cathartique, purement végétal. La plus sûre et la meilleure médecine du monde pour la guérison de tous les désordres du

FOIE, de L'ESTOMAC et des INTESTINS

Pris suivant la direction il restore la santé et renouvelle la vitalité.

Prix 25c la boite. En vente chez tous les pharmaciens.

Le Résolutif de Salsparelle de Radway

PURIFIE LE SANG

$1.00 la Bouteille. Vendu par tous les droguistes.

Envoyez un timbre-poste au Dr Radway & Co., No. 419 rue St-Jacques, Montréal, et vous recevrez des informations valant des millions. Vous seront envoyées.

Dr PAUL PHILIPPE de la Faculté de Paris,

Ancien Interne en Médecine et en Chirurgie des Hopitaux de Paris.

165, RUE SAINT-DENIS.

MÉDECINE-CHIRURGIE, MALADIES DES FEMMES—Consultations, tous les jours, excepté le dimanche: 8 à 10 du matin, 2 à 4 l'après-midi et 8 à 9 le soir. 236-1no

DR. J. G. A. GENDREAU

CHIRURGIEN-DENTISTE,

20 Rue St-Laurent, Montréal.

Extraction de dents sans douleurs, par l'électricité. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux. Téléphone BELL 2818. 87-1-an

LA COMPAGNIE DE VITRIVE DE MONTRÉAL Manufacturiers de Vitrines en Nickel, Argent, Noyer Noir, Cerisier, Ebène et Acajou. Fournitures pour Bijoutiers, Pharmaciens, Hôtels, Magasins et Bureaux. Corniches et Dessus Corniches. No 30 rue du Collège, Montréal. Téléphone No 1444. 3 a W

PLUMES D'ACIER JOSEPH GILLOTT

MEDAILLE D'OR PARIS 1878

AVIS.

Avis est par le présent donné, qu'une assemblée générale spéciale des actionnaires de la Compagnie de Chemin de Fer de Montréal et d'Ottawa, aura lieu aux bureaux de la compagnie, à Montréal, le MARDI DIX-S

EDITION DU SOIR.

NOUVELLES POLITIQUES

Sir Hector Langevin sera à Sorel, demain.

* **

On nous mande de l'Isle Verte qu'il y a eu là, hier, une magnifique assemblée, à laquelle le Dr Grandbois, le candidat conservateur, a été acclamé. On nous dit que la police provincial, suit toujours Déchêne, le candidat de l'opposition, qui, depuis qu'il se mêle de politique, a trouvé le moyen de changer de parti deux ou trois fois.

* **

Il paraît que M. Legris, le candidat libéral, dans le comté de Maskinongé, a dit, l'autre jour, à une assemblée publique, que le nom de Lord Stanley, gouverneur général du Canada, apposé au bas d'un document public, n'avait pas été écrit par lui, que cette signature avait été forgée. Le candidat conservateur, M. le Dr Coulombe, demanda à M. Legris s'il voulait faire avec lui le pari suivant: "Si ce n'est pas là la signature du Gouverneur, a dit M. Coulombe, je suis prêt à résigner comme candidat; si, au contraire, c'est la signature de Lord Stanley, vous engagez-vous à en faire autant, M. Legris?"

Ce dernier a refusé le pari.

NOUVELLES ELECTORALES

Yamaska

Les assemblées qui ont eu lieu jusqu'ici dans le comté ont été très favorables à M. Vanasse, le candidat conservateur. Nos amis travaillent avec zèle et notre aml. M. Vanasse, conservera ce beau comté.

A Saint Lambert

Il y aura ce soir, à Saint Lambert, une grande assemblée des électeurs du comté de Chambly favorables à la candidature de M. Lamarre, le candidat de la cause conservatrice. L'hon. J. A. Chapleau, secrétaire d'Etat, adressera la parole et sera accompagné d'orateurs distingués.

Montcalm

Il y a eu, hier soir, une grande assemblée à Sainte Julienne, dans le comté de Montcalm.

Les trois candidats ont parlé. La grande majorité des électeurs présents était en faveur de M. Thérien. On croit que l'un de ses deux adversaires se retirera avant la fin de la lutte.

Missisquoi

La candidature de l'hon. G. Baker est partout accueillie avec enthousiasme; une grande assemblée a été tenue mercredi soir, à Stanbridge, et les *loyalists* des " Stones " promettent une grande majorité à M. Baker; messieurs J. T. Cardinal, S. Constantineau et J. Carsey, avocats, ont soutenu la candidature de M. Baker.

Il y avait au moins 2,000 personnes, hier, à l'assemblée de Bedford, où a eu lieu la nomination M. Meigs, l'ex-député, a été mis en nomination; il était assisté de messieurs Saint Jean, McCarkill et autres. Le bulletin de présentation de l'hon. M. Baker était signé par tout ce que Missisquoi compte d'influents dans le commerce, l'industrie et l'agriculture; le candidat conservateur était assisté de messieurs Piché, Butler et Cardinal. L'assemblée, quoiqu'un peu tumultueuse au début, a écouté avec attention tous les orateurs, et l'on peut être certain que la politique de M. Laurier ne remportera pas la victoire le cinq mars prochain.

Montréal-Est

Il y aura ce soir une réunion de comité au coin des rues Sainte-Catherine et Papineau.

Une autre au coin des rues Champlain et Ontario;

Une autre au N° 179, rue Dufresne.

Les électeurs sont invités à s'y rendre en masse.

L'hon. M. Taillon, MM. A. T. Lépine, G. Boivin, E. Saint-Louis, Geo Warren, A. Rodier, O Corriveau et autres porteront la parule.

Demain soir, ouverture officielle du comité de la rue Notre-Dame No 1304. L'hon. M. Taillon, accompagné du candidat et de ses amis, y assistera.

ASSEMBLEE PUBLIQUE

Une assemblée publiqus est convoquée pour demain soir, à huit heures, au coin des rues Saint-Laurent et Courville.

Des orateurs anglais et français, parmi lesquels le candidat, M. Lepine, J. Hall, M. P. P., colonel Whitehead, colonel Massey, P. J. A. Voyer, G. Boivin, St-Louis et autres adresseront la parole.

Maskinongé

Une grande assemblee du comté a eu lieu mercredi à Ste Ursule. Malgré la pluie qui tombait par torrents, un grand nombre d'electeurs s'y étaient rendus.

Les deux candidats, ont parlé puis leur ont succedé MM L N Dupiessis, MPP pour le candidat conservateur, et Rodolphe Lemieux pour M Legris, le candidat libéral.

Le temps était magnifique. A l'assemblée qui a eu lieu à Louiseville, après la mise en nomination des candidats, environ 4,000 personnes venues de toutes les paroisses du comté étaient présentes.

Les deux candidats, MM Coulombe et Legris ont parlé chacun une heure. Ensuite, M. Ed Désy, avocat, a parlé en faveur de M le Dr Coulombe, et M Mercier, aussi avocat de Montréal, pour M Legris.

L'assemblée a été paisible.

Après l'assemblée, les électeurs ont été invités à se rendre chacun à leur comité.

M Lessard, MPP, a adressé la parole au comité de M. Coulombe, où il y avait les trois quarts de l'assemblée.

Il était facile de voir que l'assemblée était en faveur du Dr Coulombe.

Nos amis travaillent avec enthousiasme et l'élection du Dr Coulombe est assurée.

Chateauguay

Voilà un comté que, comme tant n'autres la reciprocité illimitée va faire perdre aux libéraux.

Après la retraite de M. Holton qui se sentait battu, on a vu, hier, à Ste-Martine, le nouveau candidat libéral, M. Brown, tout près de suivre, lui aussi, la voie de la régnation, et laisser élire par acclamation son adversaire M. Walsh, ce qui serait réellement arrivé sans les supplications pressantes de l'honorable M. Robidoux et des amis de ce dernier.

Il suffit de voir l'honorable M. Robidoux représenter M. Brown aux assemblées dans chacune des paroisses du comté et faire de cett élection comme la sienne propre, pour mesurer quel danger il y a en la demeure et combien nos adversaires en ont eux-mêmes conscience.

L'assurance de la victoire rend nos amis pleins d'enthousiasme et la lutte est ardemment poursuivie.

Il y a eu assemblée publique mercredi à Ste Philomène, dans l'après-midi et le soir même à St Urbain.

M. Walsh, accompagné de MM. Bernard, et McGoun avocats de Montréal ont chaque fois rencontré l'honorable M. Robidoux et MM. L N Dupuis, avocat, de Montréal et le Dr Fournier de St Urbain. On ne se rappelle pas avoir jamais vu dans ces deux paroisses d'assemblée aussi favorable au candidat hostile à la politique libérale. A Ste Philomène surtout, l'honorable M. Robidoux s'était avisé d'interrompre M. Bernard qui le chauffait en réplique, acheva de mettre le comble à l'enthousiasme de nos amis.

Les mêmes orateurs ont pris fait à l'assemblée de la nomination hier, à Ste Martine, plus MM. Craig, ex-candidat et Lavallée, avocat de Montréal, pour M. Walsh, et le candidat Bown, qui ne s'était pas encore montré aux électeurs et son ami M. Cameron. On a vu là la raison du découragement de M. Brown, dans la présence sympathique à M. Walsh des principaux chefs libéraux d'Ormstown. Tout le monde a emporté de l'assemblée qu'a duré l'après-midi l'impression de la victoire certaine de M. Walsh jeudi prochain.

Terrebonne

Les rouges de ce comté avaient arrangé leur petite affaire, croyant être seuls hier, l'honorable Secrétaire d'Etat ayant dit la semaine dernière à ses électeurs qu'il n'y serait probablement pas. A onze heures, hier matin, il arrivait à Saint Jérôme. La nouvelle se répandit comme une traînée de poudre et l'assemblée fut remise à 1 heure.

Les rouges de Sainte-Anne étaient rendus pour acclamer le candidat du foin. Les sommités du parti libéral à Saint-Jérôme brillaient par leur absence. Tambour Poirier avait fait dire qu'il n'avait pu venir, son éloquence était requise ailleurs. Jusqu'à 11.45 on discutait pour savoir si on ferait le dépôt de M. Limoges. M. Ferdinand Villeneuve, de Sainte Anne, a recueilli au dernier moment les $300 nécessaires.

Les électeurs du Nord étaient représentés par une délégation; les mauvais chemins avaient empêché le grand nombre de venir.

L'honorable M. Chapleau et M. Leclair, ancien préfet du comté de Terrebonne, ont adressé la parole.

M. Limoges a répété que le *foin* était son programme. M. Ferd. Villeneuve a dit lui, que c'étaient les pommes de terre qui ne se vendraient plus si M. Laurier était battu. M. Larochelle, un jeune homme, a fait un sermon sur Saint-Jean-Baptiste.

Les électeurs ont dit qu'ils en avaient eu assez comme ça du Dr Jules Prévost, en 1878. M. Larochelle a répété le discours du Dr Jules Prévost en 1878 ni augmenté, ni amendé.

M. Crépeau, de Sainte Anne, a dit que Ste Anne avait le monopole du patriotisme, à chaque élection, elle fournissait le candidat à battre.

Après M. Limoges, M. Thérien de Sainte Anne, puis M. Limoges encore.

Tambour Poirier, comme les électeurs l'ont baptisé, avait jugé à propos d'aller gaspiller ailleurs son éloquence. Il était allé perdre une élection dans un autre comté. Les libéraux respectables de tout le comté s'amusent de la candidature du foin de M. Limoges.

M. Chapleau a eu une ovation à Saint Jérôme, à Saint Janvier et à Sainte Thérèse, où les électeurs s'étaient portés en foule.

M. Limoges sera battu, s'il continue la lutte, par une majorité d'au moins 1,500 voix. C'est un progrès, ce n'est pas la réciprocité illimitée, mais c'est la majorité illimitée que les libéraux de Sainte-Anne veulent donner au candidat conservateur du comté de Terrebonne.

C'est du coup qu'on peut dire que ce n'est pas la bonne Sainte Anne qui les a inspirés. M. Chapleau, va faire de son adversaire ce que les Etats-Unis feraient de nous si nous avions l'annexion.

On a eu l'indélicatesse de faire distribuer dans l'assemblée, une lettre imprimée de feu Mgr Labelle ayant l'air de dire qu'il approuvait la politique de M. Mercier. Les gens ont été scandalisés et indignés de ce procédé honteux.

Un électeur influent du nord avait en main une lettre du regretté Mgr Labelle disant que si le comté élisait un adversaire de l'honorable M. Chapleau dans Terrebonne, ce serait une tache, une infamie pour le comté qu'il avait, lui, Mgr Labelle, fait prospérer avec l'aide de l'honorable M. Chapleau. Dans cette lettre, Mgr Labelle stygmatisait par un terme énergique, l'opposition factueuse que l'esprit de parti suscitait à l'honorable secrétaire d'Etat.

Cette lettre sera photographiée et publiée, si M. Limoges et ses amis ont encore l'indélicatesse de se servir du nom de Mgr Labelle dans cette élection.

Des hourrahs et tonnerres ont accueilli l'honorable secrétaire d'Etat, à son départ de Saint-Jérôme et à chaque station où il s'est arrêté en revenant à Montreal.

Richelieu

Une des plus grandes assemblées que l'on ait encore vues a eu lieu hier après-midi, à Sorel. Les deux partis politiques étaient représentés.

A une heure et demie, heure fixée pour le commencement de l'assemblée, Sir Hector Langevin, accompagné de plusieurs amis, tant de la ville que du comté, est arrivé sur la place du marché, où l'attendait une foule nombreuse.

M. McCarthy fut unanimement élu président de l'assemblée.

Sir Hector Langevin parla le premier et fit une revue de la politique des conservateurs et se prononça fortement en faveur d'une réciprocité limitée.

M. Gouin, le porte-étendard du parti libéral, se contenta de dire quelques paroles, puis appela M. Tarte, qui, d'après ce qu'il avait dit, voulait avoir l'occasion de rencontrer sir Hector Langevin. Et l'assemblée d'hier avait été convoquée par nos amis conservateurs pour donner à M. Tarte l'occasion de formuler ses fameuses accusations contre l'honorable M. Thos McGreevy et MM. Connolly, Darkin & Cie.

Bien que M. Tarte eût averti sir Hector qu'il produirait des documents l'incriminant, la substances des ses allégations n'a été qu'une répétition de ce qui a déjà paru plus d'une fois dans son journal *Le Canadien*.

La réponse de sir Hector fut pleine de sagesse. Il fit d'abord remarquer qu'en l'absence de preuve contre M. McGreevy et autres, il était forcé d'attendre que les témoignages fussent entendus devant le tribunal compétent.

Il assura néanmoins, à ses auditeurs que, dans le cas où les accusations seraient prouvées, les coupables recevraient le châtiment qu'ils méritent; il attira l'attention sur le châtiment qui fut infligé, dans le cas de sir Fred. Middleton et dans celui de M. J. C. Rykert.

Sir Hector en appela à l'immense assemblée qui l'écoutait, et demanda s'il n'était pas juste de différer de rendre un jugement jusqu'à ce que l'affaire eût été portée devant le tribunal compétent.

Il serait alors appelé à rendre témoignage sous serment. " D'après le *fair play* anglais, dit-il, il ne faut pas juger un accusé avant qu'il soit trouvé coupable. "

Il fit observer que les énoncés de M. Tarte ne contenaient qu'un côté de la question et que M. McGreevy n'avait pas encore été entendu. Il a nié formellement, dans la Chambre des Communes, les accusations portées par M. Tarte et " M. Tarte, ajoute sir Hector, est aujourd'hui poursuivi au criminel pour libelle.

" Il ne serait pas plus juste de condamner d'avance M. McGreevy, qu'il le serait de condamner M. Tarte pour libelle avant de lui avoir fait un procès régulier."

Sir Hector nia en termes formels et explicites, avoir trempé d'une façon quelconque dans les actes répréhensibles que l'on imputa à M. McGreevy ou à tout employé de son département. " J'ai toute raison de croire, dit-il, qu'aucun fonctionnaire n'est coupable, mais si, après enquête, il est constaté qu'un employé quelconque s'est rendu coupable d'un acte répréhensible, il sera très certainement puni."

Parlant de M. Perry, et de sa mise à la retraite, il dit qu'il ne consentira pas à ce que des changements soient faits avant que l'on n'ait fait une enquête complète sur qui les accusations pesaient.

Lorsque sir Hector eut fini de répondre, il reçut une véritable ovation; tout le monde applaudissait.

M. Tarte n'a certainement pas lieu d'être fier de ce qu'il a fait aujourd'hui relativement à l'affaire McGreevy.

M. Lemieux adressa ensuite la parole et fut suivi de M. E. A. D. Morgan, qui dénonça la conduite de M. Tarte dans les termes les plus energiques.

On vota ensuite des remerciements au president et, après des vivats enthousiastes pousses pour sir Hector, l'assemblée se dispersa.

Tous s'accordent à dire que sir Hector Langevin sera élu par une très forte majorite.

LISTE DES CANDIDATS

QUEBEC

	Conservateurs	Libéraux
Argenteuil	Owens	Christie
Bagot	Dupont	Pinon
Beauce	Morency	Gobeil
Beauharnois	Bergeron	Seers
Bellechasse	Faucher de St-Maurice	Amyot
Berthier	Allard	Beausoleil
Bonaventure	Lafertière	Fauvel
Brome	Dyer	S. A. Fisher
Chambly	Lamarre	Prefontaine
Champlain	Carignan	Trudel
Charlevoix	Cimon	Simard
Chateauguay	Walsh	Brown
Chicoutimi et Saguenay	Caron	Savard
Compton	Pope	Leet
Deux-Montagnes	Daoust	Fortier
Drummond et Arthabaska	Crépeau	Lavergne
Hochelaga	Desjardins	Lanctôt
Iberville	Nadeau	Bechard
Jacques-Cartier	Girouard	Madore
Joliette	Lippé	Neveu
Laprairie	Pelletier	Doyon
Kamouraska	Chapais	Carroll
L'Assomption	Jeannotte	Gauthier
Laval	Ouimet	Ladouceur
Levis	Paquet	Guay
L'Islet	Desjardins	Casgrain
Maskinongé	Coloumbe	Legris
Megantic	Frechette	Turcot
Missiquoi	Baker	Meigs
Montcalm	Therien	
	Magnan	
	Dugas	
Montmagny	Bender	
Montmorency	Turcotte	
	Vano, ind	
	Tarte, ind	
Montréal-centre	Curran	Guerin
do est	Lepine	David
do ouest	Smith	Cochrane
Napierville	Paradis	Mouet
Nicolet	Prince	Leduc
	Boisvert, ind	
	Houde	
Ottawa comté	McDougall	Devlin
Pontiac	Bryson	Murray
	McLean ind	dépendant
Portneuf	Vallee	Tessier
Québec centre	Chateauvert	Langelier
Québec ouest	McGreevy	Hearn
Québec comté	Flynn	Frémont
Richelieu	Sir Hec. Langevin	Gouin
Richmond & Wif	Cleveland	Laurier
Rouville	Gigault	Brodeur
Rimouski	Sir A. P. Caron	Fiset
St Hyacinthe	Brodeur	Bernier
St Jean	Black	Bourassa
Saint-Maurice	Desaulniers	
	Dr. Desaulniers	
Shefford	Savage	Sanborn
Sherbrooke	Ives	Millier
Soulanges	Bain	Mousseau
Stanstead	Colby	Ryder
Temiscouata	Grandbois	Dechêne
Terrebonne	Chapleau	Limoges
Trois-Rivières	Langevin	Bolette
Vaudreuil	McMillan	Harwood
Vercheres	Archambault	Geoffrion
Yamaska	Vanasse	Miguault

ONTARIO

	Conservateurs	Libéraux
Addington	Bell	Dawson
Bothwell	Landford McIlarity, ind	Mills
Brant-nord	Hamilton	Somerville
" sud	Cox	Paterson
Brockville	Wood	Derbyshire
Bruce-est	Cargill	Truax
" nord	McNeill	Bonnar
" ouest	Morrison	Rowald
Cardwell	White	Myers
Carleton	Dickinson Hoggins	
Cornwall et Stormont	Bergin	Snetsinger
Dundas	Ross	Johnson
Durham-est	Dixon	Grandby
" ouest	Blackstock	Beith
Elgin-est	Ingram	Wilson
" ouest	McLean	Casey
Essex-nord	Patterson	McGregor
Essex-sud	Wigle	Allen Miller
Frontenac	Kirkpatrick	Clyde
Glengarry	McLennan	Schell
Grenville-sud	Reid	Carruthers
Grey-est	Sproule	Clarke
" nord	Masson	Horsey
" sud	Blythe	Landerkin
Haldimand	Montague	Colter
Halton	Henderson	Waldie
Hamilton	Eyckam McKay	Doran Laidlaw
Hastings-est	Northrupe	Burdett
" nord	Bowell	Vankleek
" ouest	Corby	Ciute
Huron-est	Holmes	Macdonald
" sud		McMillan
		Reith, ind lib.
		Weismiln, ind.
" ouest	Porter	Cameron
Kent	Mackay	Campbell
Kingston	Sir J Macdonald	Gunn Edwards
Lambton-est	Mourcrieff	Stutt
" ouest	Smith	Lister
Lanark-nord	Jamieson	Fraser
" sud	Haggart	McGarry
Leeds et Grenville-nord	Ferguson	Frost
Leeds-sud	Taylor	Turner
Lennox	Wilson	Allison
Lincoln et Niagara	Neelon	Gibson
London	Carling	Hyman
Middlesex-est	Marshall	Taylor
" nord	Hutchins	W. Taylor
" sud	Chisholm	Armstrong
" ouest	Roome Brook, ind	Mac Farlane
Monck	Boyle	Brown
Muskoka	O'Brien	Fitzgerald
Norfolk nord		Sinclair
" sud	Tisdale	Ellis
Northumberland-est	Cochrane	Ketchum
Northumberland-ouest	Gullet	Hargraft
Ontario-nord	Madill	Cockburn
" sud	Smith	Davidson
" ouest	Mackintosh Robillard	Bellcourt McIntyre
Ottawa-cité	Lewis cand. ind. Nayle, ind. Patterson, cand. ouv.	
Oxford-nord	Karn	Sutherland
" sud	Walsh	Cartwright
Peel	McCalla	Featherstan
Perth-nord	Hesson	Grieves
Perth-sud	Sparpe	Trow
Peterborough-est	Burnham	Burke
" ouest	Stevenson	Hall
Prescott	Routhier Johnson	Proulx Bertrand
Prince-Edouard	Miller	Platt
Renfrew-nord	P. White	Barr
" sud	Ferguson	D. Barr
Russell	Dickinson	Edwards
Simcoe-est	Bennett	Spohn
" nord	McCarthy	Cook
Toronto-centre	Cockburn	Kerr, C. R.
" est	Coatsworth	Wheeler
" ouest	Dedison	Mowatt
Victoria-nord	Hughes	Barron
" sud	Fairbairn	Walters
Waterloo-nord	Kranz	Bowman
" sud	Clare	Livingston
Welland	Ferguson	German
Wellington-centre	Hunter	Semple
" nord	Clarke	McMullen
" sud	Goldie	Innes
Wentworth-nord	Wardell	Bain
" sud	Carpenter	Middleton
York-est	McLean	Mackenzie
" nord	Pegg	Mulock
" ouest	Wallace	Clement

NOUVELLE-ECOSSE

Annapolis	Mills	Chipman
Antigonish	Thompson	McGillivray
Colchester	Patterson Fletcher Ind.	Archibald
Cumberland	Dickey Cahey	Howard
Cap Breton	McDougall McKeen	Murray McPherson.
Digby	H. H. Jones	Bowers
Guysboro	Ogden	Fraser
Halifax	Stairs Kenny	Farrell Jones
Hants	Putnam	Haley
Inverness	Cameron	McDonnell
Kings	Campbell	Bill
Lunenburg	Colback	Eisenhauer
Pictou	Tupper McDougall	Fraser Yorston
Queen	Fredman	Forbes
Richmond	Gilles Paint	Fiyun
Shelburne	White	Robertson
Victoria	McDonald	Ross
Yarmouth	Kinney	Flint

NOUVEAU-BRUNSWICK

Albert	Weldon	Emmerson
Charlotte	Clark	Gilmore
Carleton	Vince	Coulter
Gloucester	Burns Landry	
Kent	Leger	Leblanc
Kings	Foster	Domville
Northumberland	Adams	Mitchell
Queen	Baird	King
Restigouche	Moffatt McAllister	
St Jean (cite)	McLeod	Ellis
St Jean (comté)	Skinner Hazon	Weldon Ranking
Sunbury	Wilmot	Day
Victoria	Costigan	Lawson
Westmoreland	Wood	George
York	Temple	Thomson

ILE DU PRINCE-EDOUARD

Queen (comté)	Ferguson Bake	Davies Welsh
King (comté)	McDonald MacLean	MacIntyre Robertson
Prince (comté)	Haut Howland	Yeo Perry

MANITOBA

Lisgar	Ross	Taylor
Marquette	Boyd	Watson
Selkirk	Daly	Martin
Winnipeg	MacDonald	Campbell

TERRITOIRES DE L'OUEST

Assiniboine-est	Dewdney	Turriff, MPP
Assiniboine-ouest	Davin Tweed	—
Alberta	Davis Reilly	—
Saskatchewan	McDowall	Montgomery

BULLETIN DE L'INDEX

Pour la semaine courante, L'Index donnera la liste des maisons restant à louer dans tout le carré compris entre les rues Frontenac, Rachel, Du Havre et du bord de l'Eau. Tout le nombre s'accorde à dire que les services rendus par L'Index à la classe des personnes qui, intéressées dans la ligne des transactions de biens immobiliers soit comme locataires ou locateurs, vendeurs ou acquereurs, tout le monde disons-nous s'accorde à dire que cette petite feuille rend d'un service incomparable au public en général et surtout à la classe ci-haut designée. Nous ne saurions donc trop encourager nos lecteurs de se mettre en relation d'affaire avec ses propriétaires pour toutes transactions immobilières quelconques.

163-2

MAISONS A LOUER ET L'INDEX

Toute personne qui n'aurait pas sa maison à louer désignée dans l'INDEX est priée de s'adresser au Bureau principal, rue Saint Jacques. 163 2

TELEGRAPHIE

" L'Empress of India "

LONDRES, 27.—L' " Empress of India ", de la campagnie du Pacifique, est parti de Suez, le 25 courant, à sept heures du matin. Les passagers se déclarent enchantés de leur voyage, au Caire et aux Pyramides.

Le P. Monsabré

PARIS, 27.—Le Père MonsaBré, le célèbre prédicateur français, vient de quitter Rome.

On assure que Léon XIII a chargé le savant dominicain de faire des démarches auprès des evêques français pour qu'ils n'entravent par l'œuvre du cardinal Lavigerie relative à la réconciliation de l'épiscopat avec la république.

Le scandale de l'hopital Bellevue

NEW-YORK, 27.—On vient de juger devant la cour Oyer and Termiier, un infirmier de l'hôpital Bellevue, Henry Lawrence, poursuivi pour avoir, en lui infligeant toute sorte de mauvais traitements, hâté sinon même causé la mort d'un malade nommé John Sprague.

Sprague était atteint du délire alcoolique, et le 25 octobre dernier, Lawrence qui était chargé de veiller sur lui, l'a attaché sur sa couchette. L'infirmier prétend que le malade lui a craché à la figure, et que c'est alors dans un accès de colère, qu'il l'a roué de coups. Ce qu'il y a de certain, c'est que Lawrence a frappé le malade avec une telle violence qu'il l'a complètement défiguré, et que l'enquête médicale a démontre depuis que la mort de Sprague a été hâtée par les mauvais traitements qui lui avait infligés l'infirmier.

Lawrence a été déclaré coupable de coups et blessures seulement, ce qui entraîne une peine de deux à cinq ans d'emprisonnement. La sentence sera prononcée demain.

Union Catholique

La conférence de dimanche prochain sera donné par M. G. Delorimier, qui traitera " des grands travaux de l'antiquité comparés à ceux des temps modernes ". L'entrée est libre.

Vol de volailles

Alex Couture âgé de 23 ans et Xavier Léger âgés de 19 ans, arrêtés pour avoir volé des volailles chez Mme Price, rue William, plaident non coupable. Procès mercredi prochain.

Le désastre de Spring Hill

Les membres du comité de secours pour venir en aide aux victimes du désastre de Spring Hill, se réuniront à l'hôtel de ville à 4 heures cette après-midi, afin de demander des secours pour les victimes au comité des finances,

La Réverende mère Filiatrault

La réverende Mère Filiatrault, supérieure générale des Sœurs Grises, qui s'est brisé une jambe à l'asile Ste Brigide, l'autre jour, a pris un peu de mieux. La nuit dernière elle a pu reposer pour la première fois depuis l'accident.

L'exercice des pompiers

Le chef Benoit dit qu'il va essayer d'obtenir que des gymnases soient installés dans toutes les stations, afin de procurer à ses hommes l'avantage de se livrer à ce salutaire exercice; ce qui n'est pas peu important pour des hommes appelés tous les jours à grimper dans les échelles et sur les toits.

Arrestation d'un commis

Le détective McMahon a arrêté hier soir un nommé Wm Taylor, âgé de 19 ans, commis chez M. Scroggie, marchand sur la rue Sainte Catherine, bloc du Queen's Hall, pour lui avoir volé des marchandises pour un montant de $20.

Le jeune homme a plaidé coupable ce matin. Jugement sera rendu mardi prochain.

Les vols à l'eglise

A la prière du Carême, jeudi soir, M. le curé de Saint-Jacques a mis les fidèles en garde contre les voleurs et leur a recommandé de ne rien laisser dans les bancs. Il paraît que jeudi un casque en seal a été volé dans l'église, ainsi qu'un porte-monnaie contenant de l'argent, volé à une dame pendant qu'elle était allée communier. Comme les voleurs ne respectent rien, pas même les églises, il ne faut pas tenter leur cupidité en laissant quoi que ce soit à leur portée.

Un ivrogne à l'eau claire

Un homme qui ne jouit pas d'une réputation des plus enviables, c'est Charles Mousseau, journalier de la rue Prince. Depuis longtemps il paraît que Mousseau constituait une véritable nuisance publique au marché Ste Anne, où il était constamment ivre et poursuivait les bouchers de ses obsessions. Finalement, jeudi, un constable vint au secours des bouchers, en arrêtant Mousseau qui a comparu devant le Recorder ce matin, sur une accusation de vagabondage. Il paraît que l'autre jour Mousseau a bu une chopine et sept verres de whiskey. Le Recorder jugeant qu'après avoir bu tant de whisky, un peu d'eau ne ferait pas de mal à Mousseau, l'a condamné à $5 ou trois mois au régime à l'eau claire.

Les mauvaises fréquentations

Le jeune homme Jos Edmond Loke qui est mort ces jours derniers dans une maison malfamée de la rue Wolfe appartenait à une des premières familles de St Louis Missouri. Le père du malheureux jeune homme est arrivé ce matin à Montreal et s'est rendu à l'Hopital Général pour réclamer le corps de son fils unique. M. Lake était très affecté et était accompagné de ses deux filles qui ont fait de beaux mariages à New-York. Le malheureux jeune homme est venu à Montreal pour tenter fortune, il y a environs 8 ans.

Un certain jour il est allé chez M. Gilbert Gauthier, marchand au No 1997 rue Notre-Dame, et a volé $32 dans la caisse pendant que le caissier était absent. Il fut condamné dans le temps à trois ans de pénitencier. Il reçut son pardon le 5 février dernier et est malheureusement tombé en mauvaise compagnie et ce sont ces fréquentations qui ont été cause de son malheur.

Les restes du défunt seront enterrés au cimetière Mont-Royal, demain après-midi.

L'envers du théâtre

Un certain émoi a été causé hier soir, parmi les membres de la compagnie qui joue actuellement à l'Académie de Musique "*Hands across the sea*".

Une des actrices de la compagnie a eu de certaines difficultés avec le gérant de la troupe, M. Nytell, la jeune fille reçut son congé à son arrivée à Montreal. Cependant comme il lui était dû $190 piastres de salaire elle ne voulut pas perdre de vue la compagnie; et hier soir deux huissiers armés d'un bref de capias, se sont rendus à l'Academie de Musique pour arrêter M. Nytell.

Les membres de de la compagnie empêchèrent un conflit entre leur gérant et les deux huissiers qui se rendirent à la station centrale de police pour avoir l'aide d'un detective.

On revint ensuite à l'Académie, mais M. Nytell refusa de quitter la bâtisse. Un huissier fut chargé de rester avec lui et coucha au théâtre. Ce matin, cependant, le gérant réalcitrant avait disparu et on n'a pas encore reussi à savoir où il était allé. L'affaire a causé un désarroi général parmi les membres de la compagnie. Heureusement, cependant, que cette petite aventure n'empêchera pas la compagnie de terminer son engagement de cette semaine. La jeune actrice est décidée à se faire rendre justice et à pousser la chose jusqu'au bout.

C. E. Paquette, ci-devant Paquette et Frere, et Joseph Dagenais, autrefois 221, rue Saint Laurent, ayant acheté le stock de L. A. Prevost, se montant à $22,000, à 56 cts dans la piastre, offrent des avantages exceptionnels. Le tout devant être vendu d'ici au 1er avril, vu qu'ils ont décidé de prendre un stock neuf.

Ouverture, SAMEDI, le 28 courant.

PAQUETTE ET DAGENAIS,
241, rue Saint Laurent,
Porte voisine de Fogarty et frère,
Et 176, rue Saint Dominique.
163 2

ASSOCIE. On demande un associé avec un capitial de $5000 pour augmenter un commerce de charbon et bois bien établie et faisant de bonnes affaires. S'adresser par lettre à X bureau du Monde. 149-15

C. E. Paquette, ci-devant Paquette et Frere, et Joseph Dagenais, autrefois 221, rue Saint Laurent, ayant acheté le stock de L. A. Prevost, se montant à $22,000, à 56 cts dans la piastre, offrent des avantages exceptionnels. Le tout devant être vendu d'ici au 1er avril, vu qu'ils ont décidé de prendre un stock neuf.

Ouverture, SAMEDI, le 28 courant.

PAQUETTE ET DAGENAIS,
241, rue Saint Laurent,
Porte voisine de Fogarty et frère,
Et 176, rue Saint Dominique.
163 2

ASSOCIE. On demande un associé avec un capitial de $5000 pour augmenter un commerce de charbon et bois bien établie et faisant de bonnes affaires. S'adresser par lettre à X bureau du Monde. 149-15

SEANCE MUSICALE

Une séance musicale aura lieu SAMEDI LE 28 COURANT, à 3 heures p. m. dans les salles de pianos de L. E. N. PRATTE, No 1676 rue Notre-Dame.

Le programme suivant sera exécuté sur l'Orgue Kolien.

1o Raymond, ouverture.....A. Thomas
2o Romance sans parole.....Thalberg
3o Danse Ossianique.....Gottschalk
4o Gotterdammerung, marche funèbre.....Wagner
5o Aida—Finale Acte 2me.....Verdi
6o Andante Favori.....Mozart
7o La Reine de Saba—Marche.....Goldmark
8o Paris Nouveau—Valse.....Wohanka

Les personnes qui désirent assister à cette séance seront admises en présentant leur carte de visite.

163-1

Vol de fer

Un jeune homme de 18 ans nommé Jules Renaud demeurant sur la rue Seaton a été arrêté hier soir par le détective Gladu sous soupçon d'avoir volé une quantité de fer appartenant à M. John Murray contracteur de la rue Lagauchetière.

Le prisonnier est accusé d'avoir cassé un brise-pierre et d'avoir voulu en disposer en vendant le fer à la livre.

Il a plaidé coupable et recevra sa condamnation mardi en cour des sessions spéciales.

Attaque nocturne

Vers onze heures, hier soir, le constable King qui était de faction sur la rue Bleury, entendit des cris de femme venant des environs de la rue Craig. Il se rendit sur les lieux et se trouva face à face avec une femme du nom de Sarah Nelson qui lui raconta qu'elle venait d'arriver de Québec en compagnie d'un de ses cousins et qu'un individu l'avait frappée à coups de poing en pleine figure et avait essayé de lui enlever son porte-manteau.

Le jeune homme qui était avec elle en voyant sa compagne attaquée, prit lâchement la fuite et la laissa seule se défendre contre son agresseur.

Le constable King se mit aussitôt à la poursuite de l'individu qui avait commis l'assaut et d'après les signalement fournis par la femme réussit à arrêter un nommé John Burke sous soupçon d'être l'auteur de l'assaut. De plus madame Nelson se fit voler une somme de $8.00 qu'elle avait dans un de ses gants. Burke paraît-il, n'était pas seul, mais on n'a pu encore arrêter son ou ses compagnons. Le prisonnier a plaidé non coupable ce matin et l'enquête dans cette affaire a commencé cette après-midi.

Dernières nouvelles télégraphiques

—Le roi a accepté la démission du cabinet norvégien.

—Fortuné Duboisgobey, le romancier, vient de mourir.

—L'impératrice Prédéric a quitté Paris, ce matin. L'heure du départ a été avancée de deux heures. Il n'y a pas eu de démonstration hostile. L'ex-Kaiserine se rend en Angleterre, sur un yacht royal qui vient la chercher à Calais.

Les yeux injectés de sang

Une barre de savon de qualité inférieure à la main.... — Une vieille et estimable femme obtient ce qu'elle avait demandé.—Scène devante une épicerie.

Il y eut l'autre jour, tout un spectacle, devant la porte d'une épicerie, située près du Parc aux Animaux.

Une vieille et estimable femme du voisinage—qui fait elle-même son lavage, entra dans la dite épicerie et demanda entre autres choses, un morceau de son savon favori. Le savon était enveloppé de papier rouge et la vieille crut que tout était bien. Elle prit donc ses achats et partit.

Elle entra chez elle.

Ouvrit le paquet.

Elle s'aperçut qu'on l'avait indignement trompée.

Ce n'était pas le savon " Gilt Edge " de Strachan *L'enveloppe rouge* n'était pas *l'authentique enveloppe rouge*, mais une imitation grossière.

Il a pensé qu'on en passe des masses de ce savon inférieur au nom et sur la réputation du "Gilt Edge" se dit la chère bonne vieille," je crois bien que cet épicier pensait me tromper avec son enveloppe rouge, mais attendez, monsieur, j'y retourne chez cet épicier et si je ne lui lance pas ce savon à la tête"

L'épicier sans scrupule, lui, se tenait devant sa porte,

Il se félicitait en lui-même, pensant à la magnifique recommandation, qu'il se faisait en vendant ce savon *Bon à Rien et Rien qui Vaille*, avaient eue d'adopter l'enveloppe rouge eux aussi. Quelle bonne affaire qu'il pût faire une commission si grasse sur un savon fabriqué d'ingrédients si bon marché, qu'on le vend en donnant un gros bénéfice aux agents et aux marchands, préférablement à cet autre savon, fabriqué exclusivement avec des ingrédients de première classe et dont la vente ne paie pas aidant.

Quand—

Voilà que devant lui se dresse notre vieille et estimable femme.

Elle avait les yeux injectés de sang!

Elle brandissait au-dessus de sa tête, un morceau de savon.

Il y